

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFERIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHEQUES POSTAUX N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

TELEPHONE 1.95

Le prochain Bulletin paraîtra le 25 JUILLET

Fête du 14 Juillet

Le 14 juillet tombant cette année un mardi, les bureaux du Syndicat seront fermés du samedi 11, à midi, au mercredi matin 15, à 9 heures.

La Situation du Crédit Agricole EN FRANCE

d'après un document récent (SUITE ET FIN)

LES CAISSES INDEPENDANTES ET LEURS RESSOURCES

Il y a à l'heure actuelle en France plus de deux mille caisses (en comprenant les caisses d'Alsace-Lorraine) qui vivent sans recevoir de subventions et, par conséquent, de la vie normale des organismes bancaires. Elles empruntent pour représenter à leur tour, utilisant le mécanisme des dépôts.

Comment ces caisses arrivent-elles à inspirer la confiance nécessaire pour que les capitaux leur soient fournis en abondance et à un taux assez bas pour qu'elles puissent distribuer le crédit à leurs adhérents sans exiger d'eux-mêmes un taux trop élevé. C'est le point intéressant.

Le secret de leur succès réside dans la puissance que donne le groupement. Ces caisses offrent aux prêteurs comme garantie la responsabilité solidaire et illimitée de tous les associés. Les agriculteurs membres de la société se portent garants les uns des autres vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Si l'un d'eux manquait à ses engagements et se trouvait hors d'état de rembourser, sa défaillance serait sans inconvénient pour les prêteurs qui ont la garantie de tous les membres de la caisse, responsables chacun sur l'ensemble de leurs biens meubles et immeubles des engagements pris par les associés.

Bien entendu se porter ainsi garants les uns des autres ne peut être le fait que de gens se connaissant bien, et pratiquement une caisse du type que nous décrivons n'admet pas d'importer qui. Elle exige et avec raison des conditions de moralité, de

labeur soutenu, d'esprit d'ordre de la part des postulants et n'admet ceux-ci qu'en connaissance de cause. C'est la précaution élémentaire.

En fait il est très rare qu'il y ait des défaillances. Elles restent des cas isolés, ne mettant en jeu la responsabilité des adhérents de la caisse que pour des sommes minimes. Et même le plus souvent cette responsabilité ne jouera pas, la caisse ayant constitué une réserve suffisante pour faire face à ces cas exceptionnels.

En tout cas il reste (et c'est le point essentiel) que les bailleurs de fonds, pleinement rassurés par la garantie qui leur est assurée du fait de la responsabilité assumée par tous les membres de la caisse, vont mettre leurs capitaux à la disposition de la caisse dans des conditions avantageuses pour celle-ci. Tout le monde sait que le taux de l'intérêt servi varie avec le risque couru par le capital prêté. Ici la sécurité est telle que le capital n'a pas lieu de se montrer exigeant. Il va conformément à la loi générale payer la sécurité qu'il trouve sous la forme d'une diminution de ses exigences quant à l'intérêt servi.

Et pratiquement les caisses à responsabilité solidaire et illimitée trouvent l'argent nécessaire et en abondance et à bon compte.

Nous avons sous les yeux la série des bulletins trimestriels publiés par l'Union des caisses à responsabilité illimitée qui a son siège à Nantes; nous avons également l'exposé fait à la Semaine sociale de Rennes en juillet 1924 sur le mouvement des caisses en question par leur président le chanoine Thomas.

Il résulte de ces documents que ces caisses trouvent de l'argent à 4 0/0 et qu'un supplément de 1 à 1,50 0/0, demandé par elles à leurs emprunteurs, suffit à couvrir les risques et les frais, ces derniers étant réduits au minimum, puisque les caisses sont administrées gratuitement.

Répondant sur tous les points de la France, ces caisses forment des groupes puissants : Nantais, Vendéen, de Champagne, du Pas-de-Calais, etc. Les dépôts à elles confiés dépassent largement 100 millions et le mouvement d'affaires des caisses locales affiliées à ces groupements s'accroît d'année en année, témoin le tableau suivant concernant la Caisse des Enfants-Nantais, que nous reproduisons à titre d'exemple.

CAISSE RURALE ET URBAINE DES ENFANTS-NANTAIS Situation aux Inventaires du 31 décembre

| ANNÉES | MOUVEMENT de fonds annuel | ACTIF en circulation | RÉSERVE acquise | Prêteurs | Emprunteurs |
|--------|---------------------------|----------------------|-----------------|----------|-------------|
| 1901 | 15.994 70 | 7.707 40 | 62 40 | 5 | 5 |
| 1902 | 20.962 20 | 16.170 | * | 10 | 10 |
| 1903 | 40.339 65 | 42.734 35 | 239 10 | 31 | 19 |
| 1904 | 83.763 50 | 48.315 10 | 643 10 | 43 | 21 |
| 1905 | 177.494 50 | 65.160 30 | 987 75 | 48 | 24 |
| 1906 | 232.777 20 | 107.268 70 | 1.668 75 | 57 | 25 |
| 1907 | 166.337 55 | 119.550 20 | 2.673 20 | 67 | 20 |
| 1908 | 232.709 10 | 148.594 20 | 3.933 90 | 79 | 40 |
| 1909 | 213.126 25 | 189.039 20 | 5.299 95 | 101 | 45 |
| 1910 | 398.173 05 | 233.733 33 | 6.659 95 | 150 | 53 |
| 1911 | 356.287 05 | 295.739 30 | 8.595 60 | 169 | 59 |
| 1912 | 676.257 70 | 391.716 20 | 10.690 20 | 195 | 67 |
| 1913 | 820.340 05 | 423.162 85 | 13.701 95 | 246 | 76 |
| 1914 | 524.153 55 | 484.072 30 | 17.118 90 | 276 | 79 |
| 1915 | 610.399 25 | 590.763 50 | 21.633 10 | 283 | 79 |
| 1916 | 620.391 75 | 570.233 70 | 26.542 60 | 308 | 80 |
| 1917 | 972.223 05 | 645.486 60 | 34.928 75 | 329 | 73 |
| 1918 | 1.470.225 55 | 696.536 35 | 44.893 80 | 358 | 70 |
| 1919 | 2.657.340 25 | 995.871 20 | 60.015 10 | 380 | 64 |
| 1920 | 3.154.168 95 | 1.067.539 20 | 66.613 65 | 422 | 64 |
| 1921 | 3.015.030 60 | 1.648.586 65 | 89.546 45 | 556 | 87 |
| 1922 | 5.278.785 05 | 2.579.063 45 | 106.238 35 | 695 | 118 |
| 1923 | 6.536.182 85 | 3.408.582 40 | 135.776 05 | 834 | 135 |

Ce tableau, preuve d'une activité s'accroissant avec une régularité constante, prend une valeur encore plus grande comme enseignement, quand on songe que la Caisse des Enfants-Nantais a été fondée le 19 mai 1900 par douze jardiniers. Elle faisait alors 12.000 francs d'affaires. Elle a atteint le chiffre de 7.500.000 francs en 1924. Ses réserves de 62 francs en 1901 sont passées à 180.000 francs en 1924. En face d'une défiance d'un emprunteur, les réserves permettent de ne pas mettre en jeu la responsabilité des associés qui devient théorique. Quant aux prêteurs de 5 en 1901, ils atteignent le nombre de 834 en 1923; ils ont dépassé 1.100 en 1924.

Ce que le tableau n'indique pas, mais ce que révèle le Bulletin de l'Union, c'est que les bailleurs de fonds se recrutent surtout dans les milieux modestes : petits travailleurs, ouvriers, domestiques. La caisse représente pour eux une caisse d'épargne. (Toute somme petite ou grande confiée à la

caisse reste à la disposition du déposant à l'abri des risques de perte ou de vol, à l'abri des aléas, pas de baisse à redouter. Un livret relevé de compte tenu à jour donne le détail des versements et retraits; au 31 décembre les intérêts sont réglés ou capitalisés à 4 0/0.

C'est avec ces procédés très simples, qu'opèrent les caisses des autres groupes du Pas-de-Calais, de Champagne, de Vendée, etc. L'ensemble des caisses affiliées à l'Union a reçu en 1924 plus de 100 millions de dépôts, et l'Union a enregistré 61 fondations nouvelles en 1924.

En présence de ces résultats admirables, nous sommes autorisés à conclure que le crédit agricole peut vivre d'une vie normale, sur les ressources qu'il sait se procurer par ses propres moyens. L'heure est venue pour les caisses officielles de s'engager dans la voie que les institutions indépendantes leur ont tracée.

(L'Expansion Economique), J. HIRTEL.

UNE INITIATIVE A IMITER

UN GROUPEMENT D'ELEVEURS DE LA VENDEE VISITE LE CENTRE D'ELEVAGE DE LA RACE BOVINE PARTHENAISE

La direction des Services Agricoles nous communique la note suivante :

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat vient d'organiser, après entente avec les Directeurs des Services Agricoles de la Vendée et des Deux-Sèvres, un voyage intéressant au Centre d'Élevage de la race bovine parthenaise.

Une vingtaine d'éleveurs de la Vendée, faisant partie du Comité Agricole de Palluau et accompagnés par leur distingué président, M. Herbelin, propriétaire-agriculteur à Saint-Christophe-la-Lignerone, et par M. Chaquin, professeur d'agriculture et directeur adjoint des Services Agricoles de la Vendée sont venus à Niort. Ils ont été reçus à la gare par M. Lefort, directeur des Services Agricoles des Deux-Sèvres, qui leur souhaita la bienvenue, et par M. Dussars, ingénieur agronome, adjoint de M. Charrière, ingénieur Commercial à la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat.

Partis de Niort en auto-car, mardi matin de bonne heure, sous la conduite de MM. Lefort et Rozeray, directeur honoraire des Services Agricoles, pour se rendre dans la région de Mazières-en-Gâtine, ils s'arrêtèrent en passant à Eclairé pour visiter rapidement le Haras mulassier de M. Pierray, à Boisberthier, puis la Laiterie Coopérative d'Eclairé, où ils furent cordialement reçus par M. Caill, président. Tout à côté, la Coopérative de ramassage et de vente des crèmes, installée dans les dépendances de l'ancienne laiterie, et qui assure la réception, le mirage, le calibrage, l'expédition et la vente des ceufs aux Halles Centrales de Paris, pour le compte de près de 900 sociétaires, retint particulièrement leur attention.

Mais les éleveurs Vendéens désiraient avant tout voir nos animaux Parthenais. Ils gagnèrent dans cette intention la ferme de M. Goulard Denis, à Milan d'Eclairé, où, en habiles connaisseurs, leur fut donné d'apprécier de nombreux sujets de race pure, tout à fait remarquables, dont ils ne manquèrent pas de faire l'éloge.

Nos excursionnistes partirent ensuite pour Mazières-en-Gâtine, où ils furent conduits successivement dans les exploitations agricoles de M. Métais Adolphe, au Grand-Faché; de M. Guinard Victorin, à la Quintardière de Verruyes; de M. Papet Jean, agriculteur-éleveur à Pressigny, etc...

Tous les visiteurs furent émerveillés de la richesse des herbages de ces fermes, où ils purent examiner à loisir quantité de vaches laitières parfaitement conformées, de taureaux superbes, de génisses toutes plus belles les unes que les autres et de petits veaux absolument remarquables.

Utile de dire que partout les transactions sur ces animaux s'ébauchèrent et que des affaires suivront.

Le programme de cette première journée a pris fin après la visite de la Vacherie Pépinière du Syndicat, Société Coopérative d'Élevage de la Ménardière. Les éleveurs vendéens y furent très aimablement accueillis par M. Camille Pouzet, vice-président, entouré de MM. Rozeray, Pougnaud, trésorier; Ducaur, gérant. Des animaux parthenais de toutes catégories et de tout premier ordre leur furent présentés.

Le lendemain, après un coup d'œil donné sur le marché du mercredi à Parthenay, nos visiteurs furent reçus à l'exploitation agricole de M. Eugène Caillaud, lauréat de la Prime d'hommeur, aux Magnonnères de Chantecorps.

L'après-midi fut consacré à la visite des animaux de M. Chantecaille François, à Ruffigny de Chavagné.

Ce n'est que par des visites semblables au berceau de la race que les amateurs de bons animaux parthenais peuvent se faire une idée exacte des ressources de notre élevage; aussi l'initiative prise par le Comité Agricole de Palluau, avec le concours de l'Administration des Chemins de fer de l'Etat, si profitable à l'expansion commerciale de notre belle race bovine parthenaise, mérite-t-elle de retenir l'attention et de trouver de nombreux imitateurs.

(Bulletin du Syndicat des Deux-Sèvres).

Sur l'ensilage des fourrages verts

L'ensilage des fourrages verts a été tiré depuis quelques années de l'oubli dans lequel il somnait; comme en d'autres circonstances, il a fallu que de nombreux écrits publiés à l'étranger vinssent nous rappeler que la patrie de Goffart avait été la première à faire un large usage de cette méthode de conservation des fourrages à l'état vert. Aujourd'hui, de nombreux silos sont en voie d'établissement, et il paraît utile de dégager les conditions à réunir pour essayer d'obtenir une bonne conservation.

Depuis une quarantaine d'années (aux vau de G. Fry notamment), on a généralement distingué l'ensilage doux et l'ensilage acide, et l'on a reconnu qu'il existe des ensilages doux et des ensilages acides. Cette distinction est insuffisante. Par ensilage doux, il faut surtout entendre les produits ayant subi une fermentation alcoolique plus ou moins accentuée; c'est vers la température de 54 à 55° que cette forme se caractérise; la fermentation alcoolique est encore plus marquée vers 60 à 70°; au-delà, l'élevage considérable de température correspond à une sorte de carbonisation.

Inversement, aux environs de 48 à 52°, apparaît une proportion importante d'acide lactique; toutefois on ne peut pas dire que l'ensilage soit acide; à l'odorat, on éprouve encore une impression douce, agréable. Si la température reste au-dessous de 48°, ce sont les acides volatils, lactique, propionique, puis butyrique, qui se développent; l'acidité, d'abord peu marquée, devient désagréable, le fourrage est aigre; l'odeur butyrique répugnante persiste lorsqu'on prend le fourrage entre les doigts.

On peut dire que les ensilages sont bons lorsqu'ils ont évolué entre les températures de 48 à 62-65°. Toutefois, quand la température s'élève, les pertes de substances utiles deviennent importantes, tandis qu'elles sont vraiment réduites vers 48-52°. Les recherches effectuées en Angleterre, notamment par MM. Amos et Woodman, Oldershaw, sont très convaincantes et les produits que ces Messieurs nous ont présentés il y a quelques mois ne laissent aucun doute sur la valeur de leurs observations : l'ensilage vert fruité ou vert doux constitue un résultat vraiment remarquable.

Malheureusement, dans la pratique, mille cas se présentent et il n'est pas toujours facile de régler les choses avec précision. Cependant quelques règles paraissent devoir être formulées. Toutes sont basées sur ces deux grands principes : les températures élevées apparaissent quand l'air pénètre dans la masse ensilée; la réussite est d'autant meilleure que les fourrages sont plus sains.

L'obtention des fourrages sains dépend d'abord des conditions de culture; c'est avec les mélanges fourragers à base de vesce, de pois, que des inconvénients peuvent se produire lorsque les tiges couchées à terre ont commencé à pourrir; mêmes craintes avec les herbes de prairies, très denses et versées, les luzernes altérées à la base; enfin, on aboutirait aux mêmes effets en ensilant des fourrages dont le fanage est très mal entrepris et qui tournent au fumier (j'ai eu entre les mains une luzerne de ce genre présentant une odeur butyrique extrêmement forte). Des modifications dans la culture, une récolte plus hâtive, une décision plus prompte, sont les correctifs.

La question de l'introduction de l'air est liée à une série de facteurs; on introduit de l'air en mettant en silos un fourrage qui a subi un commencement de dessiccation depuis la coupe; la chose est plus marquée avec les tiges de céréales associées aux légumineuses, avec le maïs, des luzernes et des trèfles très développés, des herbes grossières à tiges creuses. On laisse de l'air quand les fourrages sont jetés par paquets, mal écartés, non divisés.

L'ensilage des fourrages aqueux met à l'abri des premiers inconvénients, l'addition d'eau est même un moyen d'améliorer la condition d'un fourrage par trop fané ou trop avancé sur pied. La division des tiges, le bon éparpillement tendent à réaliser l'expulsion de l'air. Enfin, le chargement de la masse ensilée assure l'échappement de l'air.

L'état des plantes au moment de la coupe n'est pas indifférent. L'herbe de prairie est prise à l'époque normale de la coupe en vue de la transformation en foin; toutefois, c'est peut-être ici qu'on a le plus de latitude : la bonne fermentation étant réglée par la lenteur ou la rapidité du remplissage et l'intensité du chargement, Luzerne et trèfle sont ensilés au début de la floraison. Les mélanges de vesce et avoine lorsque le grain de vesce est formé dans les gousses inférieures, le grain d'avoine étant à l'état laiteux. Le maïs gagne à ne pas être ensilé trop tôt; attendre le moment où les grains commencent à prendre l'aspect nacré, l'état laiteux est passé. Moyennant l'observation de ces prescriptions, outre des fermentations plus régulières, on obtient un fourrage de haute valeur nutritive.

Deux genres d'ensilage se partagent les faveurs des cultivateurs, nous ne discuterons pas leurs mérites, devant y revenir ultérieurement (1). D'une part, les ensilages horizontaux et en meules; d'autre part, les ensilages verticaux. Dans les ensilages horizontaux, la hauteur du fourrage n'est pas élevée, on emprunte à des moyens variés la pression nécessaire : terre, pierres, pièces métalliques, etc.; 300 à 400 kilogr. par mètre carré constituent une moyenne, mais on peut descendre à moins de 100 kilogr. (M. Corbière, à Nonant-le-Pin) avec de l'herbe de prairie naturelle bien éparpillée et ensilée exactement à point. Il est essentiel de tasser énergiquement pendant le montage du tas le fourrage placé au long des parois, celles-ci étant aussi lisses que possible; mais il est également important de faire une accumulation plus importante dans la partie centrale, sinon les bords ayant été tassés, la partie centrale non piétinée se réduit davantage, les couches de fourrage se creusent, le décollement se produit au long des parois. Des résultats parfaits sont obtenus, lorsque la disposition des lieux permet la circulation des véhicules (Cormoules-Houlès, aux Faillasses).

Dans les ensilages verticaux, le fourrage est entassé sur une hauteur de 8 à 12 mètres, la pression est assurée par le fourrage lui-même et il est inutile de charger. Toujours avoir soin de tasser et maintenir plutôt une légère surélévation au centre.

L'ensilage est plus ou moins rapide suivant l'état du fourrage; d'une manière générale, disposer une couche de 1 mètre à 1 m. 50, et attendre une élévation appréciable de la température. Si le fourrage a fané, l'attente est moins longue; avec un fourrage très aqueux, il vaut mieux mettre des couches moins épaisses. Se baser également sur le personnel dont on dispose. Un entassement lent, par couches légèrement réduites, permet une meilleure utilisation du silo. On pourrait suspendre l'appart de nos matières, puis reprendre ultérieurement, mais la partie supérieure du premier tas est altérée, il vaudrait mieux l'enlever d'abord.

Au-dessus du fourrage, disposer des produits grossiers; l'aération étant à peu près la règle, mieux vaut ne pas gaspiller du bon fourrage.

Un point qui préoccupe souvent les ensilages est celui de l'évacuation des liquides qui résultent de la compression des fourrages frais, liquides dont la quantité peut être considérable : herbe de prairie très tendre, maïs peu avancé, etc. Ces liquides renfermant des éléments utiles pour le bétail, on doit essayer de ne pas les perdre; dans les silos fosses en terre, rien à faire; dans les silos horizontaux en maçonnerie, ne disposer qu'un léger drainage. En réalité, dans ces silos, on redoute beaucoup plus l'eau du dehors qui, pénétrant dans la terre, ruisselant dans la fosse, altère le fourrage et en gêne l'exploitation. Dans les silos tours, on a constaté que les liquides sont peu à peu réabsorbés par la masse; les siphons constituent une sage précaution, mais il est inutile de les faire fonctionner en circonstances normales.

Il existe certainement un moyen d'améliorer la qualité des ensilages et surtout de régulariser les fermentations, c'est de procéder à l'ensemencement de ferments lactiques; MM. Malpeaux et Lefort en ont donné la preuve autrefois à Berthonval, un agriculteur a sauvé l'année dernière, par ce moyen, un silo qui menaçait d'être perdu. Des essais précis rendraient de grands services sur ce point.

(1) Congrès de l'alimentation du bétail bovin, automne 1925.

En un mot, on met le maximum de chances de son côté en évitant d'apporter au silo des fourrages altérés, de laisser trop faner des fourrages qui seraient ensuite insuffisamment comprimés, d'entasser trop rapidement des fourrages très aqueux, peu avancés, ruisselant d'eau; en ne négligeant pas de bien répartir le fourrage, de le diviser s'il est grossier, de tasser fortement au long des parois, de maintenir la surface plutôt bombée que concave, de disposer un chargement suffisant pour chasser l'air, mais en n'exagérant pas, sans quoi, après l'écoulement du liquide, l'air pénétrerait à nouveau.

Toutes ces indications se rapportent, en définitive, à l'ensilage, procédé normal d'une exploitation. A ce titre, et dans des circonstances bien déterminées peut-être plus fréquentes qu'on le croit, l'ensilage des fourrages verts prend place parmi les opérations ordinaires de la ferme et l'on peut, après deux ou trois campagnes, devenir un bon ensileur. Le cas est peut-être plus délicat pour un ensilage accidentel. Le point important est de décider rapidement que le fanage ne doit pas être prolongé; en année de fourrages abondants, en saison défavorable, l'ensilage commencé de bonne heure permet de mettre à l'abri des produits de valeur alimentaire élevée.

L. BRÉIGNIÈRE. (Agriculture pratique.)

LE RUTABAGA ou CHOU-NAVET

LE RUTABAGA OU CHOU-NAVET

Avec la betterave, le rutabaga ou chou-navet est une des principales racines qui assure les ressources fourragères de la saison hivernale.

L'augmentation et l'amélioration de ces productions doit être en rapport avec l'extension du bétail dans les exploitations rurales et avec l'alimentation bien comprise qu'il doit constamment recevoir. C'est souvent pendant l'hiver que la nourriture du bétail laisse à désirer.

C'est pourquoi toujours, une insuffisance de la récolte de racines fourragères qu'est dû ce résultat.

AVANTAGES PROCURÉS PAR LE RUTABAGA

Il est beaucoup moins difficile sur la nature et les qualités culturales du sol que la betterave. Celle-ci exige des terres de bonne nature, assez fraîches et assez profondes, neutralisées par les amendements calcaires et en bonne situation culturale. Placée dans d'autres conditions, elle ne réussit pas et ne donne que de faibles rendements.

Le rutabaga est beaucoup moins exigeant. C'est la racine des nouveaux défrichements et des terrains acides, chargés de matières organiques. Il y donne de très beaux rendements, se plaît dans ce milieu riche en matières humiques. Il se contente, plus facilement que la betterave, des terres légères et peu profondes, des terres que la culture n'a pas encore nettement améliorées. Sa production est évidemment toujours en rapport avec la fertilité des terrains; mais, dans les plus médiocres, elle reste satisfaisante.

Le rutabaga demande à être semé ou planté tôt. Si elle ne s'enracine pas assez profondément avant la sécheresse de l'été, elle souffre; sa végétation manque de vigueur, et, comme elle doit être arrachée fin octobre ou courant novembre, elle ne donne qu'un faible rendement.

Le rutabaga supporte des plantations ou des semis plus tardifs. On le transplante souvent dans le mois de juillet et parfois au début d'août. S'il ne fait pas beaucoup de progrès pendant l'été, sous l'influence des pluies, des rosées et des brouillards de la fin de cette saison, il reprend avec vigueur. Sa végétation est active pendant tout l'automne, parce qu'il aime l'humidité. N'étant arraché que vers la fin de décembre ou le début de janvier, il donne un bon rendement, même lorsqu'il est mis en terre tardivement.

Le rutabaga n'est pas sensible au froid, alors que la betterave peut être gelée dès que la température s'abaisse à quelques degrés au-dessous de zéro. On peut le laisser dehors jusqu'à une température de -10°. A la rigueur, on pourrait ne l'arracher qu'au fur et à mesure des besoins. On préfère le sortir des champs comme les autres racines, pour le mettre en tas, qu'on se

dispense de couvrir ou qu'on ne couvre que légèrement.

Toutefois, dans cette résistance du rutabaga à la gelée, il y a une propriété qui donne au producteur certaines facilités et de la sécurité.

4° Le rutabaga fournit des rendements comparables à ceux de la betterave quand il se trouve dans de bonnes conditions et supérieurs à ceux de cette dernière racine quand la culture laisse à désirer pour une raison quelconque.

La racine est plus nutritive que celle de la betterave. Elle convient tout particulièrement pour l'engraissement, et elle joue un grand rôle dans la préparation des bœufs gras de certaines parties de la Bretagne : sud des Côtes-du-Nord, Finistère, etc. Cette racine convient aussi aux autres bovins, aux chevaux et aux porcs.

Les feuilles du rutabaga sont très nutritives, alors que celles de la betterave, très pauvres en matières nutritives, sont purgatives.

En résumé, le rutabaga mérite de retenir de plus en plus l'attention des cultivateurs d'une grande partie de la Bretagne, par suite de ses propriétés culturales et de sa haute valeur alimentaire.

AMELIORATIONS A REALISER DANS LA CULTURE

1° L'observation permet de se rendre compte que le semis en place ne réussit que dans les terres très favorables. Il vaut donc mieux établir une pépinière et y prendre les plants, lorsqu'ils sont assez forts, pour les mettre en place.

En établissant la pépinière à des époques convenablement choisies, on peut faire la transplantation du 15-20 mai aux premiers jours d'août, c'est-à-dire pendant deux mois et demi.

2° La fumure mérite une attention toute particulière. Le fumier de ferme, autant que possible, bien décomposé, sera appliqué à la dose de 30.000 à 40.000 kilos par hectare.

Les engrais phosphatés, à la dose de 600 à 800 kilos par hectare, enfouis par le labour ou par les façons culturales qui les suivent, sont indispensables, car ils augmentent le rendement et la valeur alimentaire des racines et des feuilles.

Les engrais chimiques azotés augmentent les rendements et élèvent spécialement la teneur en matières azotées. 150 à 200 kilos de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque sont donc à considérer.

Enfin, les engrais potassiques, enfouis à l'avance, sont de plus en plus employés pour cette culture (600 à 800 kilos de sylvinite ordinaire, 400 à 500 de sylvinite riche ou 150 à 200 kilos de chlorure de potassium par hectare).

La fumure aux engrais chimiques à conseiller, en complément du fumier de ferme, est donc la suivante :

600 à 800 kilos d'engrais phosphatés ;
150 à 200 kilos de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque ;
150 à 200 kilos de chlorure de potassium, ou une dose équivalente des autres engrais potassiques.

La partie de cette fumure non utilisée par le rutabaga améliore les céréales venant après.

P. SEVEGRAND.

(« L'Agriculteur de Bretagne »).

LA VIE CHERE

LE VIN

La crise viticole est le thème actuel des journaux du Midi, des congrès répétés des viticulteurs, des commissions viticoles du Parlement, de leurs démarches plus que pressantes auprès des pouvoirs publics.

Qu'est-ce, en définitive, que ces crises viticoles qui se déchainent maintenant à de si fréquents intervalles ? Comme la crise du blé vient de l'insuffisance des récoltes, le profane pourrait croire que celle du vin résulte de vendanges parvenues, insuffisantes pour abreuver la soif de la nation.

Mais il en est tout autrement ; il s'agit, ici, de crises de surproduction ; la viticulture, poussée à produire par les grands bénéfices des dernières années, en arrive maintenant à jeter sur le marché des quantités excédant de beaucoup les besoins, quantités dont l'écoulement est difficile et ne peut se faire qu'à des prix ne laissant plus les bénéfices de naguère.

On se rend facilement compte de l'importance extraordinaire de cette surproduction en comparant, par exemple, d'après les statistiques officielles, les déclarations annuelles des récoltes des années encore récentes antérieures à 1914 et celles des dernières années.

Pour pallier les irrégularités des productions annuelles, on a comparé la moyenne des cinq années antérieures à 1914 avec celle des cinq années 1920 à 1924 ; on a trouvé ainsi :

| | |
|----------------------------|--------------------|
| 1910 à 1914 (moyenne)..... | 44.036.000 |
| 1920 à 1924 (moyenne)..... | 58.920.000 |
| Différence..... | 14.884.000 ou 34 % |

Ce simple calcul donne la clé du mystère de ces crises viticoles. Bien que la guerre ait appris la consommation du vin aux soldats du Nord, de l'Ouest, peut-on admettre, surtout avec 1.500.000 consommateurs en moins, que la consommation nationale puisse absorber un tel supplément de production, d'autant plus que l'acte extérieur fait en grande partie défaut maintenant, soit à cause de la fermeture de pays au régime sec, soit par la réduction de la capacité d'achat des autres, etc. Les mêmes comparaisons statistiques ex-

pliquent, d'ailleurs, l'effervescence de ces crises dans le Midi plus que dans les autres régions ; si on rapproche, en effet, pour les deux mêmes périodes, les moyennes des quantités déclarées, d'une part, dans les quatre gros départements producteurs : le Gard, l'Hérault, l'Aude, les Pyrénées-Orientales ; de l'autre, dans le reste de la France, on a les résultats suivants :

| Période | Quatre Départements | Reste de la France |
|------------------|---------------------|--------------------|
| 1910-14 | 23.558.000 | 20.478.000 |
| 1920-24 | 26.089.000 | 32.830.000 |
| Différence | 2.531.000 | 12.352.000 |
| % | 11 % | 60 % |

La pression de concurrence que subit le Midi est donc devenue beaucoup plus forte et les plaintes qu'elle suscite sont, sans doute, destinées à devenir de plus en plus vives.

Ainsi vient d'en juger le Comité agricole de Béziers qui, résumant les réponses des Sociétés viticoles sur la question de la limitation des vignobles, a exprimé, entre autres, l'accord unanime de tout le monde viticole sur ce point « que la crise actuelle est une crise de surproduction, qui ne fera que croître avec le temps. »

Sans doute, des crises viticoles se sont produites autrefois, et on peut rappeler, en particulier, celle de 1907, consécutive à la récolte de 1906, avec tous ses graves incidents, les émeutes de Narbonne, l'échauffourée du 17, le proconsulat d'Albert ; mais, si de pareilles crises peuvent être envisagées dès que la production déclarée dépasse à peu près le niveau de 60 millions à 65 millions d'hectolitres, il est clair que ces dépassements ne peuvent que devenir plus fréquents si la moyenne annuelle se rapproche de cette limite.

L'examen des statistiques fait ressortir encore que l'importance des récoltes annuelles présente des écarts bien moindres dans les quatre départements méridionaux que dans le reste du pays. Le tableau suivant, dressé pour la période des cinq dernières années 1920-1924, en donne le témoignage :

« Récoltes annuelles maxima : pour les quatre départements méridionaux, 28.488.000 hectolitres en 1924 ; pour le reste de la France, 69.251.000 hectolitres en 1922.

« Récoltes annuelles minima : pour les 4 départements méridionaux, 23.981.000 hectolitres en 1921 ; pour le reste de la France, 45.017.000 hectolitres en 1921.

« Ecart entre les maxima et les minima : pour les quatre départements méridionaux, 4.507.000 hectolitres, ou 19 % ; pour le reste de la France, 24.234.000 hectolitres, ou 54 % »

Le marché général dépend donc surtout des fluctuations des récoltes autres que celle du Languedoc, et, en particulier, de l'abondance de récoltes plus ou moins grandes dans le Centre, l'Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Cher, etc.

C'est pour cela que la crise de 1923 fut si grave, à cause de l'importance exceptionnelle de la récolte totale de 1922 (69.251.000 hectolitres), et de la part considérable de vignobles autres que ceux du Languedoc (près de 43 millions d'hectolitres).

C'est pour cela aussi qu'elle s'apaisa presque soudainement aux approches de la nouvelle récolte de 1923, à cause des nouvelles heurteuses ou malheureuses — cela dépend du point de vue — qu'on recevait des vignobles du Centre dont la récolte baissa, en effet, dans cette nouvelle année de près de 22 millions d'hectolitres.

C'est pour la même raison enfin, qu'on retrouve, en 1925, une nouvelle crise si proche de la précédente, parce que, sur les 67.300.000 hectolitres du total de la récolte de 1924, près de 40 millions ont été produits en dehors du Languedoc.

Comme rien n'est venu jusqu'ici contraindre ces récoltes du Centre, on peut craindre enfin que la venue d'une nouvelle abondance dans cette région ne vienne rendre encore plus aiguë la crise des vignobles méridionaux.

D'ailleurs, cette surproduction n'a pas un caractère fortuit ; elle ne résulte pas d'une extension de l'aire des vignobles, sensiblement réduite, au contraire, depuis une vingtaine d'années, mais bien d'une augmentation considérable des rendements, à cause de la sélection des cépages, des meilleurs procédés de greffage, de l'emploi intensif des engrais, de l'établissement des vignobles à très grands rendements dans les plaines irriguées comme celles de l'Aude. On aura une idée de l'importance de ce dernier facteur en considérant que le soleil de 1924, ayant développé partout une intense production, a desséché ces irrigations de l'Aude et, au milieu de l'abondance générale, réduit la production de ce département de plus de 600.000 hectolitres.

En dernière analyse, les récriminations de la viticulture méridionale se concentrent sur la culture de nouveaux plants, dits hybrides, producteurs directs, à grands rendements, très résistants et capables, avec cette résistance, de donner même dans les pays septentrionaux, les moins désignés pour la culture de la vigne, des vins très bons disant les uns, excrables disant les autres. Rendant les tarifs de chemins de fer responsables de cette innovation, on en est arrivé dans la presse, dans des discussions officielles, à mettre en avant ces vignobles nouveaux.

Quels remèdes voir à cette situation ? Ce serait tout d'abord et surtout la patience. Chez les vigneron du Centre, de Bourgogne, dont les récoltes sont irrégulières, il est de donnée courante qu'une bonne année paie pour 3 ou pour 4. On règle en conséquence les budgets. Les viticulteurs du Languedoc ne calculent-ils pas de même leurs résultats par périodes d'années ? Comme ces résultats dépendent surtout des récoltes du Centre, n'admet-

tent-ils pas alors, par contre-partie, que deux ou trois bonnes années paient pour trois ou quatre, et qu'il leur faille, dans les années déficitaires, attendre patiemment, de même que leurs confrères, la compensation assurée des années meilleures ?

C'est d'ailleurs là le sort commun du plus grand nombre des industriels, de l'agriculture surtout, dont les récoltes dépendent des variations des saisons.

Cependant, on est loin de trouver des exhortations à cette patience dans les articles des journaux méridionaux, dans les délibérations des assemblées locales, dans celles des groupes viticoles ou des commissions parlementaires.

Partout on recherche, au contraire, avec impatience, des remèdes immédiats à ces crises, qui s'éteignent souvent, comme celles de 1907, de 1923, aux approches de la récolte nouvelle.

On sollicite l'intervention des pouvoirs publics pour empêcher, au risque de représailles douanières, l'importation des vins étrangers ; on envisage la réduction de l'aire des vignobles, en Algérie surtout, en ramenant, au besoin, moyennant des primes payées par la collectivité, les terrains de vignes à d'autres cultures, celles du blé, par exemple ; on voudrait empêcher la circulation des vins, dits normaux, trop légers en alcool, des piquettes ; on voudrait limiter le sucrage, éteindre, au contraire, le vinaigre par l'alcool de vin et développer la distillation en réservant la consommation de bouche aux alcools de vin, etc. On imagine des contingents.

Pour empêcher, au moins l'extension de l'aire viticole, le gouvernement vient d'annoncer la suppression des primes qui, sous forme d'immunités fiscales, avaient pour objet bien extraordinaire d'encourager la plantation de nouveaux vignobles.

Mais, pour les vignobles existants, cette réduction de l'aire viticole, qui serait bien le seul remède à envisager, ne pourra venir que de l'arrachage spontané par leurs propriétaires des vignes de rendement insuffisant. On en a vu autrefois un bel exemple dans la Champagne charentaise, à l'époque du phylloxera, quand les vignobles arrachés cédèrent la place à des cultures de fourrages artificiels, en vue de l'élevage du bétail, et à la création d'une industrie laitière qui fait la fortune de ce pays.

Mais, il s'agit là de vœux à échéance lointaine, et les viticulteurs réclament des satisfactions ou des apparences de satisfactions plus immédiates.

Dans l'état actuel des finances du pays, on n'ose pas trop s'attaquer au droit de circulation de 15 francs par hectolitre. L'impôt des boissons a procuré, en 1924, une recette de plus de 2 milliards, recette qu'on ne saurait entamer aujourd'hui.

On a fait récemment une forte pression sur les chemins de fer, bien que leurs tarifs intéressent aussi de manière directe le budget général. De vives discussions ont eu lieu dans les Conseils officiels, au cours desquelles il fut démontré — par le progrès de la circulation des vins, passée de 38 millions d'hectolitres dans la campagne 1919-1920, à 48 millions dans celle de 1923-1924 — que cette circulation n'était pas gênée par ces tarifs. On en avait, d'autre part, la confirmation par l'importation, 40 %, des transports effectués aux grandes distances, par le développement des envois sur le réseau du Nord, passés de 574.000 tonnes, en 1915, à 569.000 en 1923.

Finalement, l'accord se fit sur la concession par les réseaux d'un abaissement de leurs taxes sur les grands parcours. C'était soi-disant pour combattre, dans la région du Nord, l'importation maritime des vins étrangers, alors, qu'en fait, cette importation porte exclusivement sur les vins d'Algérie.

Cette concession coûtera une douzaine de millions dont il a, du reste, été tenu compte dans la détermination du nouveau coefficient de 200 % pour la majoration générale. Moyennant ce sacrifice, sans compensation probable, et l'éventualité d'un tarif d'exportation qui verra le jour bientôt, la question d'un abaissement de tarifs de transport a semblé éteinte et, de fait, pendant quelque temps, on ne l'a pas vu reparaître dans les polémiques sans fin sur la crise viticole.

Mais cette crise tend à devenir plus aiguë ; il devient de plus en plus nécessaire de marquer pour les viticulteurs l'action de leurs mandataires, et l'agitation reprend pour une réduction des prix de transport, réduction coûteuse aux réseaux, très coûteuse aussi au public, car il faudrait bien retrouver la perte encourue par un relèvement correspondant du coefficient général de majoration des tarifs.

La solution serait, d'ailleurs, tout à fait inefficace et l'énorme sacrifice serait fait en pure perte pour les producteurs et les consommateurs.

On peut s'en rendre compte « a priori » en considérant qu'un abaissement considérable de 20 % et plus, comme celui du tarif temporaire de 1925, occasionnant sur les recettes annuelles un déficit de plus de 100 millions, n'apporterait qu'un allègement inférieur à 0 fr. 05 par litre ; une différence si minime se diluerait certainement entre les si nombreux intermédiaires placés entre les vignobles et le consommateur.

On a bien dit que le tarif temporaire de 1925, applicable à partir du 5 septembre, avait amené une importante augmentation du tonnage transporté ; mais on a pris l'effet pour la cause et, dans la réalité, cette augmentation n'a été en rien l'effet de l'abaissement des taxes. Bien avant le 5 septembre, date de son inauguration, sur l'annonce d'un déficit probable de la prochaine récolte, les cours étaient montés rapidement de 5, 10, 15 et même 25 francs par hectolitre, augmentations qui comblé-

rent, et bien au-delà, la réduction de 2 fr. 50 à 4 francs qu'apportait le nouveau tarif. Or, il est constant qu'en cas de hausse des prix, le commerce se précipite aux achats, d'où la hausse constatée sur les tonneaux, hausse qui s'est continuée et s'est même fortement accrue, ce qui est péremptoire, après l'expiration de la période d'application du tarif temporaire.

Par un phénomène inverse, lors de la baisse des prix survenue dans les derniers mois, n'a-t-on pas vu le commerce réduire ses achats au minimum, à telle enseigne que, malgré des diminutions des prix de vente allant jusqu'à 25 francs par hectolitre, les sorties de la propriété ont, depuis octobre, baissé de 1 million d'hectolitres dans les quatre départements du Languedoc. Le passage des vins du Midi sur P. O., dans les quatre premiers mois de 1925, a diminué de près de moitié par rapport aux

envois des mêmes mois de 1924 (88.500 tonnes, au lieu de 166.000).

Enfin, sans conteste possible, on peut montrer à qui profitent ces baisses des cours, à qui profiteraient des réductions sur les prix de transport.

Dans son discours du 31 mai, à Pézenas, le ministre de l'Agriculture a affirmé que la consommation parisienne n'avait ni à aucun profit de la baisse de 30 francs par hectolitre survenue depuis octobre dans les régions de production.

On va trouver à cet égard tous les renseignements utiles dans le tableau suivant, qui, pour les vins de 10° environ, pris pour exemple, présente, en regard des cours cités par le ministre pour différents époques, les prix officiels de la Chambre syndicale du commerce en gros de Paris pour les ventes de gros à gros et pour celles faites au commerce de détail :

MARCHÉ DE PARIS

| Epoques | A la propriété | | De gros à gros | | Ventes au commerce de détail. Prix minima p ^r vins rouge. 1 ^{er} ch. (*) | |
|-----------------------|----------------|--------------------------|----------------|--------------------------|--|--------------------------|
| | Cours | Différentiel sur octobre | Cours | Différentiel sur octobre | Cours | Différentiel sur octobre |
| Octobre 1924..... | 75 | 5 | 104 | 5 | 153 | 5 |
| Décembre 1924..... | 65 | 10 | 96 | 8 | 151 | 2 |
| Fin janvier 1925..... | 58 | 17 | 92,50 | 11,50 | 148 | 5 |
| Avril 1925..... | 51 | 24 | 90,50 | 13,50 | 148 | 5 |

(*) D'après les prix de la mercuriale pour la pièce de 225 litres.

(« Journal des Débats »).

Richard BLOCH.

ACADEMIE D'AGRICULTURE

PERTES CAUSEES AUX RECOLTES

Les pertes subies chaque année par les cultures, du fait des intempéries et des fœux naturels, comme par les maladies cryptogamiques, les insectes et animaux nuisibles, sont extrêmement importantes. Mais on n'en connaît que très imparfaitement les proportions. C'est donc une œuvre utile que celle poursuivie par l'Institut des recherches agronomiques et de l'office de renseignements agricoles, en se livrant à des enquêtes sur les causes et l'importance de ces pertes pour les principales cultures.

M. Henry Sagier fait connaître les résultats de l'enquête sur l'année 1922, qui ont été publiés au « Journal Officiel » du 11 juin. La part qui revient, dans les pertes, aux principales causes, y est indiquée de la manière suivante :

| | Milliers de francs |
|---------------------------------|--------------------|
| Accidents météorologiques..... | 1.883.687 |
| Maladies cryptogamiques..... | 477.671 |
| Insectes nuisibles..... | 195.845 |
| Autres animaux nuisibles..... | 105.135 |
| Autres causes non définies..... | 580.677 |
| Total..... | 3.243.015 |

Les pertes provoquées par les accidents météorologiques (vents secs et sécheresse, excès de pluie, inondations, gelées, grêle, orages) représentent 58 % du total des dégâts causés aux récoltes en 1922. C'est surtout sur les pommes de terre que les maladies cryptogamiques ont sévi ; sur un total de près de 478 millions de pertes provoquées par ces maladies, 258 millions sont attribués à cette culture.

Action des solutions d'eau salée sur certains semis de plantes cultivées

On sait que les graines de certaines espèces cultivées telles que la betterave et la carotte germent lentement et que les semis rapidement dominés par les mauvaises herbes, sont d'un sarclage difficile ; les semis, en planches de plantes maraichères, en particulier, ne peuvent se développer avant d'être repiqués, qu'après un arrachage minutieux, à la main, des herbes salissantes spontanées qui les recouvrent rapidement, un ouvrier n'arrive à élucher, au cours d'une journée, qu'un petit nombre de mètres carrés de poireaux, oignons, ciboules et scorsonères.

Encouragé par les bons résultats obtenus par des applications d'eau salée à 30 % (méthode Roy) sur les céréales et sur la betterave (essais de Grignon, 1924) M. Mare, correspondant, a eu l'idée de traiter la plupart des semis et des plantes cultivées dans les vastes jardins de l'hospice de Rodéz. L'effet a été presque immédiat sur les plantes cultivées ou salissantes sensibles à l'eau salée, dont voici la liste par ordre décroissant de sensibilité :

Plantes cultivées : choux (semis et adultes), laitues (semis et adultes), chicorées (semis et adultes), artichauts, oseille (toute), radis (semis), fraises, pommes de terre, pissenlit (adultes), persil portegraine, menthe cultivée, violette, pavot.

Plantes salissantes : mouron, senecion, ravenelle, laituron, patience (feuille), caille-lai, pissenlit, bourse à Pasteur, lamier, fumeterre, coquelicot, renouée.

Raymond Duguay.

MISSION D'ETUDES de la conserve des fruits

Si un bon moyen de combattre la cherté de la vie, c'est d'augmenter la production, un autre moyen efficace et d'un rendement plus immédiat, c'est d'utiliser toute la production.

La Compagnie d'Orléans organise, dans les premiers jours de juillet, une mission d'industriels, de producteurs et de com-

merçants en fruits, qui visitera en Bretagne, les fabricques industrielles et coopératives de pulpes de fraises, et les établissements traitant industriellement la pomme.

Le voyage durera trois jours. La date à laquelle il aura lieu est fixée provisoirement aux 7, 8 et 9 juillet. Dépenses probables, 200 francs.

Des facilités de circulation seront accordées par la compagnie sur son réseau. Pour l'inscription et tous renseignements complémentaires, s'adresser avant le 1^{er} juillet, à l'ingénieur des Services commerciaux, 1, place Valhubert, à Paris.

Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France

La Chambre Syndicale de l'Union Centrale des Syndicats des Agriculteurs de France vient de tenir sa réunion mensuelle sous la présidence de M. de Vogüé, avant son départ pour Varsovie, où il devait présider le Congrès International d'Agriculture.

Les importantes questions des assurances sociales, du projet de création d'une Caisse Nationale de Réassurance, et des Chambres d'Agriculture furent étudiées par le Conseil.

Groupe de Défense Paysanne

Le Groupe de Défense paysanne s'est réuni pour examiner la question des impôts agricoles. Il a décidé, à l'unanimité, de s'opposer à l'article 4 de la Loi de finances qui assujettit à l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels, les agriculteurs et les sociétés coopératives qui opèrent des transformations avec leurs produits.

Renseignements agricoles

Électrification des Campagnes

CONSEILS AUX AGRICULTEURS

Les lignes et les postes nécessaires pour la distribution de l'énergie électrique se multiplient sur le territoire : après les grandes lignes de transport et les lignes destinées aux villes ou centres industriels, des réseaux spécialement affectés aux besoins agricoles s'établissent, de jour en jour plus nombreux, à travers les campagnes.

L'électricité est maintenant l'auxiliaire indispensable de tous les travailleurs, comme la lumière de tous les foyers.

Mais il faut savoir que l'électricité présente des dangers. Il faut savoir aussi qu'il est très facile d'éviter ces dangers, si l'on n'oublie pas les avis qui sont ici résumés.

Les lignes

Il y a danger de mort si l'on grimpe aux supports de lignes, qu'ils soient en bois, en fer ou en béton. Il faut même éviter de toucher ces supports.

Il y a danger de mort à toucher les fils, même tombés à terre, ainsi que les fils métalliques (téléphoniques ou autres) qui traîneraient à terre dans le voisinage des lignes électriques.

Attention aux voitures trop haut chargées qui pourraient toucher ou simplement approcher de trop près les fils d'une ligne électrique !

Faites attention, lorsque vous réparez une toiture ou une cheminée, au voisinage des fils électriques et des potelets métalliques qui sont attachés à vos maisons.

Ne touchez jamais aux fils électriques, quels qu'ils soient !

Les postes de transformation

N'entrez jamais dans un poste, n'essayez jamais un manœuvre : il y a dan-

ger de mort. Il faut même éviter de toucher les portes ou parties métalliques de ces postes.

Les installations intérieures

Ne confiez vos installations personnelles de lumière et de force motrice qu'à des entrepreneurs sérieux, présentant toutes garanties. Exigez du matériel solide et soigneusement posé, ne lésinez pas sur cette dépense. Avoir une installation durable, sans dangers d'accident pour les personnes et les animaux, sans risque d'incendie, c'est pour vous la meilleure et la plus sûre des économies !

Ne modifiez pas vous-même votre installation : faites appel à l'homme du métier !

Ne touchez jamais aux parties métalliques de vos appareils (douilles de lampes, coupe-circuits, moteurs et accessoires) avant d'avoir interrompu le courant.

SOYEZ PRUDENTS ! vous éviterez ainsi les accidents.

S'il y a un accident de personne, rappelez-vous ces règles essentielles :

Lorsque la victime est encore au contact des fils, il faut se servir d'un morceau de bois bien sec ou de tout autre objet isolant pour écarter ces fils.

Il faut employer immédiatement, dans tous les cas où la victime est sans connaissance, une méthode de respiration artificielle (consultez les affiches spéciales à la Mairie).

Il faut toujours, et aussitôt que possible, faire prévenir un médecin.

AGRICULTEURS,

Il faut que tous, à l'heure actuelle, connaissent les dangers de l'électricité et sachent l'utiliser sans aucun risque.

Dans les écoles, on attirera spécialement à ce sujet l'attention de vos enfants, comme l'a prescrit M. le ministre de l'Instruction publique.

Dans la salle de réunion de votre Syndicat, mettez en évidence ce tract, ainsi que les affiches qui pourront vous être fournies.

Le ministre de l'Agriculture vous demande ce petit effort d'attention, dans votre intérêt propre et pour le succès complet de l'électrification des campagnes.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur - Soufre

| | |
|------------------------|--------|
| Sulfate de cuivre..... | 218 »» |
| Bouillie Azur..... | 205 »» |
| Soufre sublimé..... | 97 »» |

Toutes nos conditions, mais ces prix pour quantités assez limitées.

HUILES et GRAISSES POUR INSTRUMENTS AGRICOLES. AUTOMOBILES et CAMIONS

Sur demande nous pouvons faire livrer à nos adhérents les huiles et graisses de toute première qualité, pour machines, instruments agricoles, automobiles, etc.

Nous donnerons par correspondance les prix et conditions

Désinfectants Crézyliques

Nous pouvons procurer à nos adhérents les produits suivants, excellents pour la destruction des insectes et pour la désinfection des étables, des écuries et des pouilliers.

Créso-Naphtol, en bidons de 1 litre 5 »»
Marsylol en bouteilles de 1 litre... 5 »»
Marchandises à prendre à nos bureaux, 5, quai Cassard.

En vente aux bureaux du Syndicat Ouvrier de MM. André GOUIN et P. ANDOUARD.

L'Elevage intensif des Veaux et Forces 4 r. 50 L'exemplaire

La Situation

LES ENGRAIS

Les dirigeants de la production et du commerce des engrais n'ont pas encore fait connaître au public leurs conditions de vente pour le prochain semestre. La hausse des sacs doit déterminer un premier mouvement en avant qui sera appuyé pour certains engrais de l'influence causée par la hausse de la livre anglaise, passée de 102 fr., le 17 juin, à plus de 108 fr., hier, 1^{er} juillet.

Il y a une disproportion irrationnelle de la valeur à l'unité entre les nitrates de soude et les sulfates d'ammoniaque. Nous conseillerons donc plutôt à nos adhérents pour cet automne l'emploi de cet engrais azoté qui est en plus le fertilisant par excellence indiqué pour les semencements d'automne. Arrivant en fin du premier semestre à la fin également des quantités mises à notre disposition, tant en nitrate de soude qu'en sulfate d'ammoniaque, par nos fournisseurs, nous devons aviser nos syndiqués que nous n'accepterons d'ordres en matières premières azotées que sous toute réserve — ou tout au moins après entente avec nos fournisseurs — jusqu'à ce que nous ayons arrêté les nouveaux prix pour l'automne, c'est-à-dire vers le 15 juillet, date à laquelle expire notre contrat du premier semestre pour tous les autres engrais.

LE Marché Mondial des Grains

Du « Corn Trade News » à la date du 23 juin :

BLE. — En Angleterre, la récolte de blé se développe favorablement. Les prix du blé indigène ont baissé de 1 s. à 2 s. par qr sur la plupart des marchés. Les quantités vendues ont été moins importantes, mais sont toujours grand pour l'époque de l'année.

La semaine passée, on a enregistré une bonne demande pour le blé rouge, mais dans l'ensemble peu d'affaires ont été conclues. Le marché du blé blanc australien est resté lourd, mais à la fin de la semaine le Continent a acquis plusieurs cargoes, ce qui a eu pour résultat de raffermir la tendance générale du marché, fermant accentuée aujourd'hui par une recrudescence de la demande des mûniers. Les prix du blé rouge ont été influencés par de nouveaux rapports défavorables à la récolte de blé d'hiver américain. Les chargements sont plus importants que ceux de la semaine passée qui avaient été petits. Par contre, les quantités flottantes à destination de l'Europe diminuent rapidement. A la clôture d'hier, les cours des marchés anglais ont marqué une hausse de 1 s. 6 par qr ou une baisse de 2 s. comparativement aux prix de la semaine passée ; ce sont les Manitoba qui ont le plus flechi. Ce matin, le marché des disponibles a débuté ferme et le marché à terme est en hausse. L'Amérique du Nord marque une hausse de 3 c. par bushel ou une baisse de 3 c. dans le courant de la semaine. L'Argentine enregistre une nouvelle baisse de 7 p. à 1 s. 3 par qr.

Le marché du blé a été déprimé par la prévision d'une abondante récolte au Canada et par les conditions généralement bonnes des récoltes en Europe en même temps que par les fournitures toujours grandes de blé indigène, ce qui tend à restreindre la demande pour les blés exotiques. Vers la fin de la semaine passée, cependant, la fermeté dont on fait preuve Chicago et Winnipeg et les rapports toujours défavorables relatifs à la récolte de blé d'hiver d'Amérique ont provoqué un mouvement de hausse, plutôt incertain, il est vrai, car le marché n'a pas été soutenu. On signale que les résultats des moissons primaires de l'Amérique sont plutôt pauvres et que la qualité en est mauvaise ; d'autre part, on mentionne de plus en plus fréquemment des invasions de pucerons dans les champs de blé de printemps.

Comme les moissons promettent d'être cette année-ci exceptionnellement bonnes en Europe, on est en droit de penser que la demande d'importation sera inférieure à la moyenne.

L'Argentine et l'Australie fournissent en général de bons rapports concernant leurs nouveaux ensemencements. La Russie et la Roumanie ont eu de bonnes pluies après une période de sécheresse excessive. Ces pluies n'ont pas favorisé la maturation du blé et du seigle d'hiver, mais par contre elles ont fait beaucoup de bien aux récoltes de printemps.

Nous avons déjà signalé que la Russie et les Balkans seront en mesure de procéder à quelques exportations et nous pouvons être certains que toutes les fournitures de ces pays trouveront rapidement preneurs, mais nous continuerons à dépendre de l'Amérique du Nord pour la majeure partie de nos approvisionnements jusqu'à ce que les nouvelles moissons aient été effectuées en Argentine et en Australie.

LES RECOLTES

CÉRÉALES

Du Bulletin des Halles du 1^{er} juillet.

Paris, mercredi 1^{er} juillet.

La saison suit un cours favorable et les avis qui nous sont parvenus dans les derniers jours sont empreints d'optimisme. Les pluies, suffisamment abondantes, ont eu la meilleure influence, notamment sur la situation des céréales de printemps, des légumes et plantes-racines qui précédaient et le refroidissement de la température qu'elles nous ont valu ne paraît pas vouloir persister. Le réchauffement était sensible et progressif ces derniers jours. Aujourd'hui le temps est orageux à Paris. Il y a des sujets de plaintes évidentes, notamment concernant le pectin qui diminuera le rendement du blé. Mais les promesses de la récolte demeurent, malgré cela, encourageantes.

Ajoutons qu'au vignoble les avis sont toujours très bons et qu'il y a unanimité pour constater que la rentrée des fourrages s'est faite dans d'excellentes conditions.

Cette fin de campagne est décidément dépourvue d'intérêt ; les affaires de disponible restent surtout locales alors que celles de livrable ne se développent pas. La confiance manque et les sujets d'incertitude, dont le moindre n'est pas le change, ne font pas défaut. On remarque la persistance de la hausse sur les avoines, extrêmement peu offertes, mais tous les produits fourragers souffrent de la mévente due aux prix trop élevés. La reprise signalée ces derniers jours sur le blé se maintient à la faveur de la tension des changes.

BLES. — Les appréciations relatives à la récolte restent élogieuses dans leur grande majorité ; l'épi est bien développé et permet d'espérer des rendements élevés malgré les cas de piétin signalés çà et là. Peu de cas de verse jusqu'à présent.

Les transactions sont toujours dépourvues d'activité ; quoique les offres soient réduites elles suffisent dans la plupart des cas pour répondre aux demandes de la meunerie qui elle-même travaille au ralenti. Toujours très peu de déplacements. Les cours demandés sont plus fermes aujourd'hui que mercredi dernier ; on a d'ailleurs noté ces jours-ci un relèvement dans les principaux centres à mesure que le change se tendait. L'étréoussite du marché amplifie d'ailleurs les variations qui sont sans rapport avec le volume des affaires traitées. On demandait au début de la réunion aux 100 kilos départ :

Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, 127-128 fr. ; Beauce 75 kilos, 130 ; Loiret, 130-131 ; Oise, Somme, Aisne 75 kilos, 127 à 128.

Les prix tenus dans les centres plus éloignés étaient fermes également, ou tout au moins soutenus. Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, 135-136 ; Cher, Nièvre, Indre, 135-136 ; Loiret-Cher, 135.

On peut voir en somme un relèvement moyen de 3 fr. sur mercredi dernier.

En livrable, très peu d'engagements sérieux, ce qui ne saurait étonner en présence des incertitudes de la situation financière. En blés Beauce sur les 4 derniers on parle de 120 francs, alors qu'il faudrait voir 115 francs, mêmes époques, départ Oise, Aisne, Somme. Sur la première quinzaine d'août le cours de 123 francs est mentionné départ Beauce et Brie.

Au Marché de Paris, la liquidation du courant s'est effectuée hier en baisse sous la pression des blés chiliens qu'il a été décidé d'admettre.

Au cours de la réunion nous enregistrons peu de modifications. Les affaires sont d'ailleurs très réduites et souffrent de la concurrence des ventes forcées dont la série continue, sans grand empressement de la part des acheteurs malgré les prix inférieurs à ceux de la marchandise indigène. C'est ainsi que l'on a adjugé cet après-midi du Manitoba numéro 6, de 101 fr. à 101 fr. 50 disponible Le Havre, à 101.75 et 102 Dunkerque, de l'Australie caf Dunkerque, à 124.50 et caf Le Havre à 120 fr. En blés de Beauce, il faut voir de 128 à 130 fr. départ.

FARINES. — La demande n'a pas encore repris en boulangerie où l'on attend l'épuisement des approvisionnements pour passer de nouveaux ordres. La meunerie tient toujours les fabrications supérieures en disponible immédiat aux alentours de 174 fr. rendu chambre. Sur juillet des offres auraient été faites à 172, voire moins encore sur la deuxième quinzaine.

AVOINES. — Les pluies ont eu les meilleurs effets sur la récolte, dont les variétés de printemps surtout souffraient de la sécheresse. Si les apparences restent assez discutées, on peut noter une amélioration indiscutable depuis huit jours. En Beauce notamment la situation est jugée favorable.

Au marché, la hausse se poursuit en vieille récolte, dont les offres sont des plus parcimonieuses. On tient le disponible à Paris 110 à 112 fr. en grises de Beauce, Eure, Brie, malgré qu'à ce cours la graineterie voie ses débouchés considérablement réduits et réduise ses demandes à proportion. Au départ, on est pour ces provenances à 105 environ, soit 2 fr. de hausse depuis mercredi. En noires du Centre, on signale une demande suivie à 105 également. Les blanches-jannes valent 103 à 103.50 départ région Nord, les blanches 104 à 105 francs.

SARRASIN. — Le calme persiste, tant au point de vue des échanges que des cours ; la graineterie ne trouvant pas le placement de cet article aux limites atteintes n'offre que 100-101 fr. rendu Paris et, au départ, 88 à 90 Bretagne, 92 à 93 Normandie, 96 à 98 Limousin.

Il est difficile de préjuger les prix qui seront pratiqués pour la marchandise effective pour les blés de la nouvelle récolte. Les opinions semblent osciller de 120 à 125 fr.

Au marché réglementé de Paris, les cours des 4 mois derniers (septembre à décembre) ont varié de 124 à 125 fr. pour retomber actuellement aux environs de 121 fr. 75 à 121 fr. 50, prix auxquels on a traité des affaires.

Les avis de Londres indiquent une assez grosse plus-value dans les prévisions du rendement des récoltes de 1925 de l'Europe et de l'Afrique du Nord par rapport à 1924. D'où baisse en Amérique.

Dans notre région, on commence depuis quelques jours à constater les dégâts causés par les chaleurs intenses de la première quinzaine du mois de juin, succédant à une température froide et humide en mai.

Dans les terres sablonneuses, schisteuses ou de nature argileuse, compacte, blanche, le tallage a été très défectueux, et les tiges ne se sont pas allongées. L'épiage a été très contrarié. Les épis sont donc petits. La grenaison en souffrira tant au point de vue du nombre que du poids des grains. Il en sera de même de beaucoup de champs d'avoine, et bien qu'il soit encore trop tôt pour faire des estimations provisionnelles sur l'importance de la récolte, nous pouvons, sans trop nous avancer, émettre une opinion sensiblement moins optimiste qu'il y a quinze jours sur le rendement des diverses céréales dans notre région.

La sécheresse a fortement contrarié les ensemencements de blé noir, la végétation des pommes de terre, la plantation des betteraves, des choux et des premiers tabagars.

Par contre elle a favorisé la coupe des tréfiles incarnats et violets et de toutes les prairies.

Les très hauts semblent favorisés cette année comme quantités et qualités. Il y a du choix pour les foins provenant de prairies situées dans des contrebas. Celles qui ont été inondées par les crues tardives de mai, étaient alors déjà assez poussées pour que l'herbe retardât le passage de l'eau.

Il y a une convenance à saler ces foins qui pourraient s'échauffer et prendre une mauvaise odeur. Le salage à 10 ou 15 pour 1.000 se fait cette année en beaucoup d'endroits. Etant donné que le sel vaut actuellement à peu près le prix du foin, soit aux environs de 20 fr. les 100 kilos, soit 100 fr. les 500 kilos, la dépense est à peu près nulle.

Les affaires en blés indigènes sont à peu près nulles et ne pourront aller qu'en diminuant. Il est ainsi bien difficile de produire des cours ayant une apparence d'authenticité. Les grandes minoteries s'alimentent à peu près exclusivement en blés étrangers achetés par elles depuis déjà un temps assez long. Les reventes se font à des prix très variables qui dépendent de facteurs divers. Nous en donnons plus haut des exemples.

VINS

C'est certainement la vigne qui de toutes les récoltes a le mieux profité de la température du mois de juin tout entier — comme nous le disions dans notre précédent bulletin. — Le développement inouï de la Cochylis et de l'Eudémis a, par endroits, causé bien des dégâts. La pyrale a aussi détruit bien des grappes en s'attaquant tout spécialement cependant aux feuilles.

Par ailleurs il n'est pas question de mildew jusqu'ici. Mais nous avons un peu de pluie ce jour jeudi. Espérons qu'elle ne nous amènera pas cet autre fléau si redouté des vigneron.

La demande a été un peu plus active et quelques affaires en gros-plant ont été réalisées à des prix meilleurs. Ceux qui de divers côtés nous ont été cités, peuvent faire voir une reprise de 10 à 15 et même de 20 fr. par barrique.

En muscadets il y a eu aussi quelques sorties intéressantes.

RECETTE 1924

| | |
|---|-----------|
| Muscadet 1 ^{er} choix, haut degré | 200 à 280 |
| Muscadet 1 ^{er} ch., degré courant | 240 à 250 |
| Muscadet 2 ^e ch., » | 210 à 230 |
| Gros-plant 1 ^{er} ch., » | 115 à 130 |
| Gros-plant 2 ^e ch., » | 100 à 110 |

Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

GRAINS ET FARINES

Nantes, le 3 juillet.

| NOMINAUX | PRIX DES 100 KILOS |
|----------------------|--------------------|
| Froment 1924 | 132 à 134 |
| Seigle | 100 à 102 |
| Avoine pure | 100 à 102 |
| Orge mouture | 90 à 95 |
| Orge brasserie | 92 à 94 |
| Sarrasin | 70 à 72 |
| Fèves | .. à .. |
| Farine | .. à .. |

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville 90 » à 110 »
Paille .. 80 » à 85 »
Foin, les 500 k. en ville 130 » à 150 »
Paille .. 120 » à 130 »

Sel dénaturé pour le salage des foins. (Dose de 15 à 20 kilos par 1.000 kilos de foin) : 22 fr. les 100 kilos logés sur wagon Batz, par petites quantités, 100 kilos minimum. Réduction par 5 et 10 tonnes.

OFFRES ET DEMANDES

Ce service est absolument réservé à nos adhérents qui ont droit à deux insertions gratuites pour chaque annonce, sous la seule condition du remboursement de nos frais de poste nécessités par la correspondance pour renseignements, frais évalués à forfait à 1 fr. 50 par annonce.

Toute insertion ayant un caractère commercial ou industriel devra être transmise à la publicité Yves Bourgeois, 10, rue Crébillon, à Nantes.

OFFRES

96. — A vendre œufs et poussins : Bresse Noire, Rhode, Gâtinaises, Naines et lapins bleus argentés.

115. — A vendre, bicyclette occasion pour grande fillette.

116. — A vendre ou échanger contre voiture à 2 roues, un camion usagé.

121. — A vendre ponette, 5 ans, très douce, 4 roues, parfaite, avec voiture tonneau et harnais jume.

118. — A vendre beau chien de chasse, 2 ans, arrêté très bien. Prix avantageux.

119. — A vendre : 1^{er} 1 bascule romaine, force 300 kilos, état net, 275 fr. ; 2^e 120. — A vendre, bonne crémerie « Wiking », 120 litres à l'heure. Bon état.

121. — A affermer à moitié fruits, pour le 23 avril 1926, 18 hectares, terres, prés, vignes, bois. S'adresser à M. Mosnay, la Courbejolière, Saint-Lumine-de-Clisson.

122. — A vendre : 1^{er} Victoria 5 places, pouvant s'atteler à 1 ou 2 chevaux ; 2^e un petit bateau de plaisance, périssoire en acajou.

123. — A louer, petite ferme de 6 hectares, aux environs de Saint-Nazaire.

124. — A vendre, un lot de superbes oranges-citronniers, en rapport.

125. — A affermer pour le 11 novembre 1926, ferme de quarante hectares à moitié fruits, disponible dans l'arrondissement de Paimbœuf.

DEMANDES

54. — Ménage 23 et 22 ans, demande place, le mari garde et culture, la femme basse-courrière.

55. — On demande pour Guérande, ménage cultivateur vigneron, un peu jardinier, la femme basse-courrière.

56. — On demande homme ou femme compétent en aviculture pour poulailler et clapier.

57. — On demande un célibataire pour tous travaux de culture et vigna.

58. — On demande pour Vertou, un ménage de vigneron, pour exploiter une bordière composée de 2 hectares 1/2 de vigne, et environ 2 hectares de terres, prés et vergers.

59. — On demande pour plusieurs mois et pour environs de Redon, cheval, 1 m. 54 environ, doux, trotant bien, attelé, pour petit travail et promenade.

60. — On demande jardinier connaissant fleurs et potager, femme basse-cour et aider maison.

61. — On demande ensemble ou séparément homme pour service intérieur, et femme basse-courrière.

62. — On demande pour une petite localité de la Loire-Inférieure, un ménage sérieux et honnête. Le mari jardinier, la femme s'occupant des vaches, de la basse-cour et de la vente des légumes et du lait.

BESTIAUX

Paris, La Villette, lundi 22 juin.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps a été plus frais ces derniers jours et le débit aux abattoirs s'est très sensiblement amélioré.

GROS BETAÏL. — Amenés : bœufs 2.776, vaches 1.400, taureaux 404, soit un total de 4.580 contre 3.449 il y a huit jours. Restant aux abattoirs 374 gros bovins contre 709.

La vente a été assez animée au début de la réunion, à des prix très soutenus, mais par la suite, on a ressenti quelque peu les effets de l'ampleur des arrivages et il s'est produit un léger tassement dans la marchandise secondaire.

BŒUFS. — Les meilleurs normands d'herbe ont été faits en extra 4.50 à 4.70 et en animaux plus ordinaires 4 à 4.45 la livre nette.

Pas de bœufs limousins, que l'on peut considérer comme finis, jusqu'à l'hiver.

VEAUX. — Amenés 2.497 contre 2.803 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 211 contre 565.

La demande a été très suivie, très régulière et fort heureusement, car les arrivages auraient semblé bien chargés si le débit aux abattoirs n'avait pas été satisfaisant ces derniers jours. La bonne marchandise — extra et première qualité — a gagné deux sous par livre.

MOUTONS. — Amenés 12.400 contre 13.164 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 3.585 contre 4.940.

La vente a été calme. La très belle marchandise, fort rare, se paye à l'importe quel prix. Les autres qualités ont été très soutenues.

PORCS. — Amenés 4.772 contre 4.273 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs » » contre 1.160.

La vente a été plus calme dans l'ensemble. La belle marchandise s'est payée à l'ancien prix, mais celle de qualité secondaire et les fonds de parquets ont marqué une baisse de 10 francs aux 100 kilos.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extra, 6.10 à 6.20 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays, 5.80 à 6.10 ; petite marchandise, 5.20 à 5.50 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre, 5.70 à 6 fr. ; gras du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 5.20 à 5.70.

COCHES. — Vente difficile : la cote s'est établie entre 4 et 4.50.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 43 contre 14 il y a huit jours. Vente calme entre 110 et 190 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

Paris-La Villette, lundi 22 juin.

DERNIERE HEURE

| Amenés | Invendus |
|----------------|-------------|
| BŒUFS | 3.367 562 |
| VACHES | 1.760 470 |
| TAUREAUX | 418 25 |
| Totaux | 5.545 1.057 |

Vente mauvaise. VEAUX .. 2.550 420
Vente difficile. MOUTONS .. 17.398 2.750
Vente mauvaise. PORCS .. 3.006 »
Vente bonne.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

| 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 8 50 | 7 80 | 6 60 |
| Vaches | 8 50 | 7 70 | 6 50 |
| Taureaux | 7 10 | 6 80 | 6 60 |
| Veaux | 11 » | 10 » | 8 50 |
| Moutons | 13 40 | 10 » | 8 10 |
| Porcs | 9 » | 8 72 | 8 14 |

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

| 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 5 10 | 4 37 | 3 30 |
| Vaches | 5 10 | 4 31 | 3 25 |
| Taureaux | 4 26 | 3 81 | 3 30 |
| Veaux | 6 60 | 5 80 | 4 67 |
| Moutons | 6 70 | 5 » | 3 96 |
| Porcs | 6 30 | 6 10 | 5 70 |

Marché Talensac

Nantes, le 3 juillet.

| Amenés | Vendus | Prix haut | Prix bas |
|---------------|--------|-----------|----------|
| Bœufs | 1 | 4 20 | 3 50 |
| Vaches | 9 | 4 » | 3 25 |
| Veaux | 330 | 6 » | 5 » |
| Moutons | 299 | 6 » | 5 » |
| Porcs | .. | .. | .. |

FOIRES ET MARCHÉS

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

MOIS DE JUILLET

Lundi 6 : Frossay, Nozay, Varades. — Mardi 7 : Riaillé, Saint-Etienne-de-Mont-Luc. — Mercredi 8 : Herbignac, Héric, Nantes, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. — Jeudi 9 : Aigrefeuille, Arthon. — Samedi 11 : Montoir.

Lundi 13 : Donges, Malville, Saint-Lyphard. — Mardi 14 : Boussay, Loroux-Bottereau. — Mercredi 15 : Arthon, Assérac, Grand-Averné, Ligné, Le Temple, Vigneux. — Jeudi 16 : Ancenis, La Chapelle-Héulin, Héric. — Vendredi 17 : Nort.

Lundi 20 : Abharetz, Guérande, Saint-Herblon, Saint-Père-en-Retz, Varades, Vieilleville. — Mardi 21 : Legé, Saint-Mars-la-Jaille. — Mercredi 22 : Carquefou, Fay, Mésanger, Pontchâteau, Saint-Vincent-des-Landes, Sainte-Pazanne. — Jeudi 23 : Montbert, Plessé. — Samedi 25 : Rezé, Saint-Joachim.

Lundi 27 : Guéméné, Joné-sur-Érdre, Moïsson. — Mardi 28 : Yallet.

Paris-La Villette, lundi 29 juin 1925.

ALLURE GENERALE DU MARCHÉ

Le temps est resté frais et la consommation est bonne. Cependant, il semble que les expéditeurs soient tombés dans un piège : on leur a conseillé de forcer les envois et le marché se trouve aujourd'hui littéralement engorgé, d'où la baisse.

GROS BETAÏL. — Amenés : bœufs 3.367, vaches 1.760, taureaux 418, soit un total de 5.545 contre 4.580 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 566 gros bovins contre 374.

La vente a été mauvaise avec 5.545 têtes offertes, soit un millier de plus que les besoins. La baisse a été de trois et même quatre sous par livre. Le prix des taureaux a mieux résisté.

VEAUX. — Amenés 2.550 contre 2.497 il y a huit jours. Réserve aux abattoirs 492 contre 211.

La vente a été difficile, mais on a pu se mettre d'accord sur la base d'un recul de deux sous par livre. La bonne marchandise semble avoir le plus souffert, la demande se portant surtout sur l'entre-deux.

MOUTONS. — Amenés 17.398 contre 12.400 il y a huit jours. Restants aux abattoirs 4.750 contre 3.585.

Les arrivages ont été exagérés et la cheville a résisté assez pour dicter une baisse de 15 francs par tête. L'énormité des offres africaines — avec 6.417 têtes — a influencé la tenue des séries secondaires françaises et des brebis.

PORCS. — Amenés 3.006 contre 4.772 il y a huit jours. Réserve sur pied aux abattoirs 1.150 contre 1.160.

La vente a été bonne. L'ausse de 20 francs aux 100 kilos vifs. Les cours sont au plus haut de l'année.

Les prix se sont établis ainsi : porcs maigres extras 6.30 à 6.40 le kilo vif ; bons porcs maigres de pays, 6.10 à 6.30 ; petite marchandise 6 à 6.10 ; cochons un peu épais de l'Ouest et du Centre, 6 à 6.30 ; gras du Midi, de l'Aveyron et du Sud-Centre, 6 à 6.20.

COCHES. — Vente calme : la cote s'est établie entre 4 et 4.80.

Ces prix s'entendent par kilo vif pour achats en bandes.

PORCELETS. — Amenés 64 contre 43 il y a huit jours. Vente calme entre 180 et 190 fr. la pièce suivant grosseur et qualité.

Paris-La Villette, lundi 29 juin 1925.

DERNIERE HEURE

| Amenés | Invendus |
|----------------|-------------|
| BŒUFS | 3.367 562 |
| VACHES | 1.760 470 |
| TAUREAUX | 418 25 |
| Totaux | 5.545 1.057 |

Vente mauvaise. VEAUX .. 2.550 420
Vente difficile. MOUTONS .. 17.398 2.750
Vente mauvaise. PORCS .. 3.006 »
Vente bonne.

COURS OFFICIELS

On cote par kilo de viande nette :

| 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 8 50 | 7 80 | 6 60 |
| Vaches | 8 50 | 7 70 | 6 50 |
| Taureaux | 7 10 | 6 80 | 6 60 |
| Veaux | 11 » | 10 » | 8 50 |
| Moutons | 13 40 | 10 » | 8 10 |
| Porcs | 9 » | 8 72 | 8 14 |

Cours approximatifs constatés par kilo poids « vif » :

| 1 ^{er} q. | 2 ^e q. | 3 ^e q. | Extr. |
|--------------------|-------------------|-------------------|-------|
| Bœufs | 5 10 | 4 37 | 3 30 |
| Vaches | 5 10 | 4 31 | 3 25 |
| Taureaux | 4 26 | 3 81 | 3 30 |
| Veaux | 6 60 | 5 80 | 4 67 |
| Moutons | 6 70 | 5 » | 3 96 |
| Porcs | 6 30 | 6 10 | 5 70 |

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (Marques diverses)

Blanc, 72 % huile..... 375 »
Blanc, 64 ou 60 % huile..... 360 »
Bleu pâle..... 295 »

Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour la caisse de 70 k. environ.
Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 500 grammes.

Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en barres..... 366 »
Les 100 k. par caisses de 60 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.

Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceaux..... 368 »

HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, Pétagnon de 10 k..... 91 50
Pétagnon de 5 k..... 46 75

Huile de table extra douce La Delicite, Pétagnon de 10 k..... 69 »
Pétagnon de 5 k..... 35 50

Huile d'olive garantie pure, Pétagnon de 10 k..... 85 »
Huile de table La Cardinale, Pétagnon de 10 k..... 64 »

Franco toutes gares ou pris à Nantes.

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail
peuvent être fournis par le syndicat
Tous ces prix sans engagement

Manioc en Farine

De nouveaux achats nous permettent de baisser notre prix de vente à 125 fr.

Nous disposons de sacs de 90 kilos et de sacs de 100 kilos, à l'option des preneurs. Le prix de 125 fr. s'entend, bien entendu, pour les 100 kilos, brut pour net, en magasin ou sur wagon Nantes.

Riz Madagascar M. L. N° 2..... 154 »
Riz Saigon N° 1..... 159 »
Riz Saigon N° 2. Type Japon..... 157 »
Rizons..... 158 »
Brisures de riz extra..... 155 »
Brisures de riz 1 et 2, sacs de 100 kilos..... 131 »

Farine basse de riz (sacs de 75 k) 80 »
Remouillage de fèves (sacs de 75 k) 77 »

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay sur wagon Chantenay.

Farine de manioc, pour veaux et porcelets..... 125 »
Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains ou farine en sacs de 50 kilos..... 100 »

Arachides Rufisque extra blancs Bordeaux (sacs de 75 k)..... 118 »

Arachides Rufisque blanc (sacs de 75 kilos)..... 108 »

Palmiste en farine (sacs de 50 k) manq. Les 100 kil. logés sur wagon Nantes ou en magasin. Issues de riz en sacs de 100 kilos..... 65 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes :

Farine grasse de maïs PRIMAMA..... manq.
Granulé condensé pour volailles..... 98 »
Grande Pondeuse..... 105 »
Farine de viande..... 135 »
Poudre d'os alimentaire..... 70 »
Farine d'os alimentaire..... 75 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou

Aliment mélangé l' « Intensif »..... 60 »
Son mélangé..... 77 »
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Avoine grise de pays..... 118 »
Blé noir..... 112 »
Orge de pays..... 103 »
Maïs Indo-Chinois..... 114 »
Maïs blanc des Landes..... 120 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes

Produits des Raffineries Say

Mélasse Say, 80 % mélasse, logée en sacs de 75 kilos, les 100 kilos... 54 »
Son mélangé Say, 50 % mélasse, logé en sacs de 50 kilos, les 100 kilos..... 65 »

Paille Say, 50 % mélasse, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos..... 55 »

Dosages en mélasse garantis sur facture, Sur wagon départ Paris et Pont-d'Ardres

CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux, en belle pierre blanche..... 78 »
Chaux menue, ou cendre de chaux..... 35 »
Chaux agricole, mélangée..... 75 »
Chaux blutée livrée en sacs de 35 kilos..... 87 »

Sacs facturés, mais repris même prix. Les 1.000 kilos sur wagon départ. Majoration de 2 fr. par 1.000 kilos pour bûchage facultatif.

Livraisons par wagons complets d'at moins 8.000 kilos.

Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos. Purité : 90 % de chaux pure.

ALIMENTS MELASSES « SUCRAZOTE »

Tous aliments mélangés pour tous animaux
la marque la plus réputée
la plus forte production en France
157, avenue Malakoff, PARIS

Dépôtistes demandés dans les localités où nous ne sommes pas représentés

Le représentant : E. PIGRE.

CAMION Packard, 5 tonnes, à vendre, état de neuf, BOTHEF, Croix-Amis, Trignac (Loire-Inférieure).

A vendre, Dordogne, EXCELLENTE PROPRIÉTÉ 60 hectares. Maison Bourgeoise, 5 pièces. Jolie vue. 100.000 francs. G. MARTY, Immeubles, Ribérac.

50 PROPRIÉTÉS À VENDRE
HERIAUD, expert à Tonny-Charente (Charente-Inférieure)
Demandez la liste

A VENDRE
1^{re} Propriété d'élevage, à 15 kilomètres de Royan (Charente-Inférieure), 180 hectares d'un seul tenant; il sera fait des lots au gré des acquéreurs. Bons bâtiments. 2.000 fr. l'hectare. On peut faire 4 lots.

2^{de} Propriété de culture, à 25 kilomètres de Périgueux (Dordogne), 25 hectares seul tenant. Garnitures, Chapelle, etc. 40.000 fr.

3^{de} Propriété 40 hectares, arrosable, arrosage de Saintes, terres, prés, vignes, bois, 3 kilomètres gare, belle affaire.

Facilités de paiement
S'adresser M. SAGOT, banquier, Saint-Savinien (Charente-Inférieure).

A VENDRE
CHEVRE EN AN FRANCIS
Petit Air Liquide, r. Pitre-Chevalier, Nantes

A VENDRE A PONT-ROUSSEAU
TENUE DE JARDINIER
excellent rapport, affaire d'avenir. Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. CH. DORGE, expert-géomètre, 81, rue Dos-d'Âne, Nantes.

A VENDRE
MACHINE À BATTRE 5 chevaux
n'ayant fait que deux récoltes, marque Huard Châteaubriant
S'adresser MALAÛPT, Grand-Malaunay La Selle-Craonnaise (Mayenne)

Etude de M. LE GOURIEDEC, huissier à Derval
A Vendre
A L'AMIABLE
UN FONDS DE COMMERCE
de
QUINCAILLERIE, PLOMBERIE, ZINGUERIE
situé
aux environs de Châteaubriant
Très bonne clientèle
Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. LE GOURIEDEC.

OCCASION. A vendre à l'amiable MATÉRIEL DE SCIERIE comprenant: 1 machine à vap. demi-fixe, 20 chevaux, 3 bancs, scies à rub. avec chariots, 3 bancs scies circulaires, 1 affûteur, 1 tour et 1 machine à percer. Transmission, poulies, courroies, palans, etc., etc.
Ecrite ou s'adresser à M. HAMON, Châteaubriant (Loire-Inférieure).

A VENDRE A L'AMIABLE
1^{re} Une Ferme de 16 hectares, libre en 1927, située à La Chapelle-Glé (Loire-Inférieure).
2^{de} Une Ferme de 19 hect., située à Tréfréux (Loire-Inf.), libre en 1927. — 3^{de} Une Ferme de 20 hect., située canton de Candé (Maine-et-Lo.), libre en 1928. — 4^{de} Une Ferme de 18 hect., en Anjou, libre en 1926, facilités de paiement.
5^{de} Une Ferme de 40 hect., en Anjou, libre en 1930. — 6^{de} Une Ferme de 18 hect., en Mayenne, libre en 1926.
S'adresser à M. CLEMENT, 34, rue de Rennes et faubourg de Courcé, à Châteaubriant (Loire-Inférieure).

A VENDRE, à l'amiable: une bonne Ferme de 19 hect., située communes de Champcoqueux et de Saint-Sauveur-de-Landemont (Maine-et-Loire), près Ancenis, libre en 1926. Bons bâtiments et bonnes terres, d'un seul tenant, sur bord route. S'adresser à M. Georges PECUSSÉAU, expert, aux Fourneaux de Liré (Maine-et-Loire).

A vendre: JAVELEUSE 1 cheval (bon état); 1 Batteuse avec moteur 5 à 6 HP, bonne occasion; 1 Refoulouse, 1 soufflet, 1 perceuse, le tout bon état; 1 Moto essence 2 à 3 HP. S'adresser Emile PENNEGAT, à Guérande.

A AFFERMER
pour le premier novembre 1926
soit en totalité
de 36 hectares 89 a. 25 c.
en un seul tenant
dans le canton de Saint-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire)
entre Nantes et Angers
Boires et marchés à bestiaux importants
Références et solvabilités exigées.
Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. D. FRANÇOIS, expert foncier, 68, boulevard du Roi-René, Angers.

A Affermier
A MOITIE FRUITS
Pour le 1^{er} novembre 1926
FERME DE 34 HECTARES
située à 12 kilomètres à l'ouest d'ANGERS
S'adresser à MM. COMTEPAS et TURQUAIS
experts en immeubles
boulevard du Roi-René, à Angers

A LOUER, pour 1^{er} novembre 1926, très bonne ferme, mi-fruits.
Comte Ant. de PRUNELLE, Trécesson, Campenac (Morbihan).

A LOUER A MOITIE FRUITS
Maine-et-Loire, pour le 1^{er} novembre 1926
1 FERME de 37 hectares;
1 FERME de 48 hectares;
1 très bonne FERME de 65 hectares.

A VENDRE
près ANGERS, FERME de 3 hect. 50
Pour tous renseignements, s'adresser à M. MARTINEAU, expert au Louroux-Béconnais (Maine-et-Loire).

MENAGE
Chef de culture, élevage, vignes, demande à diriger grande ferme si possible. Très bonnes références. FORTIN, Lougueplaine, Monts (Indre-et-Loire).

MENAGE toutes mains, homme jardinier petite culture, femme cuisine et petite basse-cour, linage. Références exigées. Nourri, logé et blanchi, 400 fr. par mois. Jean DE BELLAING, Saint-Ouen-les-Vignes (Indre-et-Loire).

BONNE A TOUT FAIRE sérieuse, bons gages. Mme GAUTIER, 8, avenue Plessis, La Musse, près Canclaux.

ON DEMANDE bons charretiers de plaine, célibataires, Bons gages. S'adresser à L. TOPPIN, régisseur à Bellecour, par Nogent-sur-Verdon (Loiret).

M. HARDOUIN, forgeron à Seurdres (Maine-et-Loire), demande un jeune ouvrier sortant d'apprentissage.

ON DEMANDE jardinier à l'année, marié ou célibataire, logement et chauffage, au château de la Madeleine, à Varades.

REPRESENTANTS visitant cultivateurs, demandés partout. Gros gain. François JOSEPH, Tarascon (Bouches-du-Rhône).

ON DEMANDE deux COUVREURS OUVRIERS. Travail assuré toute l'année. Léon GOUVREUR, à Villiers-Charlé. (Mayenne)

FORD NORMANDE camionnette, carrosserie neuve, parfait état, Prix, 5.600 francs. La S.O.D. AUTO, 200, rue de la Révoite, Levallois (Seine).

LAPINS Chinchillas, dont la peau se vend 30 à 40 francs.
Le couple, à 3 mois, 60 francs
Mme NAUD, à Mirambeau (Charente-Inf.).

ON DEMANDE bon jardinier, 4 branches, avec références. Ecrite M. D'HYBOUVILLE, château d'Hyboville, par Euvermeur (Seine-Inférieure).

DEMANDE bonne à tout faire pour campagne toute l'année. Sérieuses références exigées. On pourrait prendre une personne avec un enfant au-dessus de 5 ans.
LANGLAIS, La Bernerie (Loire-Inférieure).

ON DEMANDE jardinier chef sérieux et capable; potager, fleurs. Ecrite avec références à M. THOMAS, régisseur, Lamotte, par Trois-Moutiers (Vienne).

REPRESENTANTS visitant cultivateurs demandés partout. Gros gain. François JOSEPH, Tarascon (Bouches-du-Rhône).

ON DEMANDE femme pour faire la vaisselle et à la cuisine. Sérieuses références. Bons gages.
HOTEL DURAND, Gacé (Orne).

ON DEMANDE valet de chambre, formé ou non, excellentes références.
Ecrite Vicomtesse DU FOU, château de Bonnry, Hillion (Côtes-du-Nord).

ON DEMANDE bonne cuisinière faisant un peu ménage. Réf. exigées. S'adresser DE HILLERIN, 5, rue du Quincenne, Angers.

LES ETABLISSEMENTS DEBRAY-DINAN
Demande Livreurs
Bons appointements — Références exigées et un CONTROLEUR

DEM. ménage cathol. 1^{er} mains, homme chev. jard., femme mén. cuis.; 2^{de} Servante aider chât.; 3^{de} Garçon aide-jard. DUVIVIER, Fenery (Deux-Sèvres).

JEUNE FILLE sachant traire est demandée pour ferme. Nourrie, couchée, blanchie, 200 fr. par mois, voyage remboursé après trois mois. Ecrite M. BASTARD, Domaine des Pins, Espigné-sur-Dême (Indre-et-Loire).

Pour la Touraine, MENAGE cuisinière-jardinier ou MENAGE jardinier, occasion bien le métier, sans enfants, 35 à 45 ans, actif, femme pouvant être occupée à l'occasion, place stable, bonnes références exigées.
S'adresser M. DECAUDIN-LABESSE, château de Beauchêne, Luzillé (Indre-et-Loire).

ON DEMANDE de suite représentants à la commission, bien introduits auprès clientèle particulière, pour toiles et linges de maison. Prix intéressant.
S'adresser à CARTOUX, 80, rue du Soleil-d'Or, Chartres.

DEMANDE jeune homme sérieux pour conduire chevaux et culture. DE PENGUILLY, Piancoët (Côtes-du-Nord).

ON DEMANDE pour 1^{er} septembre, un ménage ou séparément, sachant traire, pour ferme. Bons gages.
S'adresser à M. DARBELLEY, Les Vauxes, Borgeat (Dordogne).

ON DEMANDE 2 familles de cultivateurs pour 2 propriétés de rapport. Moitié fruits. NEULLE-NOGUEIRA, La Roche, par Agnac (Dordogne).

ON DEMANDE ménage, homme pour vignes et culture, femme basse cour, maison.
S'adresser M. G. du GRANDLANNAY, château de la Herpinière, MONSEAU (Maine-et-Loire)

MENAGE pour service intérieur est demandé pour juin et près. Mélayage offert à l'acquéreur. S'adresser au docteur GUILBAULT, à Malicorne (Sarthe).

ON DEMANDE bonne à tout faire. Bons gages. M. Chapelier, 16, r. J.-J.-Rousseau, Paris.

ON DEMANDE ménage sérieux, le mari palefrenier, la femme basse-courrière.
Ecrite BOUVIER, régisseur à Miral (Mayenne)

ON DEMANDE bonne à tout faire. S'adr. à Mme MERCIER, 18, rue Saint-Michel, Lorient.

MENAGE sérieux, jardinier cuisinière, place stable, bons gages, 2 maîtres, références sérieuses exigées. M. BRAGANDET, régisseur, domaine de Bois-Guillot, Mesland (Loire-et-Cher).

UN BON EMPLOI de livreur avec logement et beau jardin est offert à Retiers.
S'adresser au PLANTIER DE CAIFFA à Châteaubriant

600 FRANCS par mois et fort rem. à tous hommes et dames p. représ. — M. P. Lamy, huiles, savons, cafés, 143, r. de Rome, Marseille.

PERSONNE pour s'occuper enfants et différents travaux, sérieuses références. DURAND, Hôtel, Gacé (Orne).

MENAGE AGRICOLE, homme laboureur, femme basse-courrière. Sérieuses références exigées. Mile DE SEZE, aux Tourelles, Cour Cheverny (Loire-et-Cher).

BONNE à tout faire, sér., bons gages. Mme Gautier, 8, av. Plessis-in-Mussey, près Canclaux.

BASSE-COUR montée près Orléans, 15 hectares, terres et prés. Mélayage offert à ménage cultivateurs, stable, n'ayant pas d'avances à faire.
S'adresser de suite références et copie certificats, à M. René Jarry, 7, rue de Florence, Paris.

BONNE CUISINIÈRE, sérieuse, soignée, service facile, accepterait femme âgée ou veuve prendrait enfant pendant vacances. Indiquer références. M. BASTIDE, château Lude, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).

Vous achetez des semences sélectionnées parce que leur rendement est plus élevé
ACHETEZ DONC DES
ŒUFS À COUVER
de Reproducteurs rigoureusement sélectionnés par le pont
vous triplerez le rendement de votre Basse-Cour

Gâtinaise (la meilleure des races de ferme) et Bresse Noire, 15 fr. la douzaine.
Canards Pékin, 18 fr. — Croisés Pékin, 12 francs.
FLAMENCOURT, éleveur spécialiste, à Mung-sur-Loire (Loiret).

ŒUFS À COUVER, POISSONS REPRODUCTEURS de Wyandottes blanches, élevage exclusif Souche Can. Brécon et John S. Martin. Ministre de l'Agriculture de l'Etat d'Ontario (Canada); à la moyenne de ponte de l'élevage a été de 19 œufs pour novembre et de 175 œufs pour décembre; pedigree avec records jusqu'à 300 œufs, fécondation garantie et œufs chers remplacés; catalogue franco sur demande. Elevage de la Belle Pointe, Névez (Finistère).

ŒUFS À COUVER, fécondation garantie, pures races: Bresse, Leghorn, Rhodes, Sussex, FOUON, 5, rue Hermitage, Nantes.

Cultures de graines potagères, fourragères et de fleurs. Plants de légumes et de fleurs. Tout produit pour jardin, demander prix courant.
Paul BAHAUD, cultivateur-éleveur, Route de Paris (près Boulevard) — NANTES

PETITE BRAQUE, 22 mois, dressée down, rapport, essai. MEDINA, La Meillerie (L.-Inf.).

LA VACHE BRETONNE, pis noirs, est la vache idéale. Elle réalise en effet: économie de nourriture, supériorité de lait et de beurre, vêlage très facile.
M. Alfred TURPIN, à Luniers, en Rouans, qui s'est spécialisé dans l'élevage de la race bretonne, invite les personnes que cela pourrait intéresser à aller visiter ses étables.
M. TURPIN dispose en outre de plusieurs jeunes vaches en lait ou prêtes à vêler.
Prix modérés.

BEAU CHIEN 2 ans, fort parfait garde bestiaux. M. CHARDONNIER, Poltevière (Maine-et-Loire).

COCKER 20 mois, père primé, nez extra, dressé down, rapporte, plus offrant. MEDINA, La Meillerie (Loire-Inférieure).

ECREMEUSE PILTER, 135 litres, baratte 20 litres. Malaxeur 20 kilos, parfait état, 600 fr. emballés.
EGOLE AVICULTURE, Condom (Gers)

CHIARRUE SIEG SULKY, état neuf, occasion cultures. PEYROMAURE, Savignac-Lédrier (Dordogne).

POUDRES, FUTAILLES neufs et usagés — toutes contenances
H. ROUTHOU, à Lunel (Hérault)

MATÉRIEL DE BATTAGES comprenant: 1 Locomobile Société Française; 2 Batteuses grand travail Société Française; 2 Batteuses Bretonnes, état neuf; 1 Batteuse à treble Brouhot. Poussoirs Locomobiles 5-6 HP. C. I. B.
52, rue Saint-Georges — PARIS

ATTENTION! Achetez trieur Tobogan Idéal. Sélectionner graines semences. Prix: 325 fr. départ. Ecrite L. LANNES, grains, Fleurance (Gers).
Achetez bis à la commission

CAMIONNETTE NORMANDE 500 kilos
9 C. V., capote, magnoniéaux, etc., bon état
5.000 FRANCS
USINE A GAZ, Saint-Brevin-les-Pins Pressé

TRAITEMENT nouveau et scientifique de la tuberculose p. méthode communiquée à l'Académie de Médecine. Renseignements gratuits. PARIS (18^e).

LOGEMENTS GRATUITS avec jardin, pour ouvriers hommes et femmes. Ecrite RAOULINS DE BRETAGNE, PLEMET (Côtes-du-Nord).

Etablissement Boreinstein, Equeurdreville (Manche). Cléage crème de la Vache Noire, demande des REPRESENTANTS dans tous les départements.

LA MEILLEURE GARANTIE
au prix le plus réduit pour vos ASSURANCES
Adressez-vous à M. des POISSONAIS, Villa Plaisance, ANGENIS ASSURER-CONSEIL

LOURDES
PENSION THÉAS, 54, rue du Bourg
Tout confort à prix modéré
Nombreuses références en Bretagne

POUR CLORE VOS JARDINS
TREILLAGE CHATAIGNIER cloué en panneau de 2 mètres. Très facile à poser. Prix: 2 fr. 85 le mètre courant.
PIERRE EN CHATAIGNIER. Prix 0 fr. 75 pièce.
B. CHAILLOU, bois, à Evron (Mayenne)

NANTES-LES SABLES
est un NOUVEAU TRIOMPHE pour
Peugeot
1^{re} GUIGNAudeau 3^{de} BLY
2^{de} CHAUVEY 4^{de} HALGAND
sur bicyclette
Peugeot

L. PIOGÉ
F. CHARPENTIER, Succ^r
1, Rue Sainte-Catherine
NANTES
Constructeur

CRÉSYL-JEYES est le seul CRÉSYL véritable
Désinfectant contre les EPIDEMIES, les EPIZOOTIES, etc.
Faire épouser, Morve, Rouge, Cowpox, Clavelé, Cachexie.
Ne pas confondre avec les imitations.
Prix-conc. Notices et Références sur demande
CRÉSYL-JEYES, 35, rue des Francs-Bourgeois, PARIS (IV^e)

Pour détruire les TAUPES
rats, souris, campagnole, lézards, carreaux, rongeurs
radicalement et à peu de frais
rien ne réussit aussi admirablement que le
TAUPINOTICIDE
No coule que 6 francs le flacon pour une 1.500 taupes
REMBOURSES EN CAS D'INSUCCES:
Placer 3 francs 3 francs
1.0. CHAUVIN, Paris, 10, rue de Valenciennes (Paris-11^e)
et toutes Pharmacies

LA STERILITE DES VACHES
TRAITEMENT RADICAL
par le GÉNÉRAL BERNARD, et scientifique
Nombreuses Attestations élogieuses
Adresser Commandes à CHARITAT, O. G. Vétérinaire
— Montreuil (Loire-et-Cher) —
Envoi franco de la Notice contre 0 fr. 25

VOITURES D'ENFANTS
OCCASIONS ET NEUVES
ACHAT — ECHANGE — RÉPARATIONS
MAIN GUY, 23, chaussée de la Madeleine — NANTES

ÉLEVEZ économiquement
Veaux & porcelets
avec la
LACTINA SUISSE
Refusez les imitations,
exigez cette marque:
Fabriquée depuis 1891
par les Etablissements
FRANÇOIS BRUNNER — Villeurbanne-LYON

C'EST INCROYABLE!
A litre de réclame, j'envoie: 1 échantillon sac à main pour dame; 1 superbe portefeuille; 1 idéal porte-monnaie; 1 portefeuille; 1 stylo système plume; 1 broche portefeuille; 1 sac à main extra-élégant et une superbe surprise. CADREAU: 2 images, 12 serviettes, le tout contre remboursement de 12.50.
Ecrite: MARQUINERIE SIMILI E. A.
25, rue des Dominicaines, MARSEILLE

Toiles Tissées à la Main
TOUTES LARGEURS, PUR FIL, GARANTIES
Prix très modérés
J. LEAUTE, à UZEL (Côtes-du-Nord)

EXPÉDITION DIRECTE D'HUILE
DES USINES AUX CONSOMMATEURS
Sauf variations:
Huile d'olives garantie pure extra vierge, le litre, par bidon de 10 litres..... 8.50
Huile d'arachides extra vierge, le litre, par bidon de 10 litres..... 7.00
Le litre, par bidon de 25 litres..... 7.25
Huile d'arachides fine, le litre, par bidon de 10 litres..... 6.50
Le litre, par bidon de 25 litres..... 6.25

Majoration de 0.50 par litre pour logement en bidon de 5 litres
Ces prix s'entendent logé franco gare contre remboursement.
On demande des agents
Ecrite à M. ALClIDE ROUGIER, 5, rue des Carmélites, à Blois.
Echantillon sur demande

LE ZENITH
Société Assureur du SYNDICAT CENTRAL DES AGRICULTEURS de la Loire-Inférieure et du SYNDICAT AUXILIAIRE DU COMICE DE VEUILLOU
Incendie - Vol - Accidents
A. YAULONC, BOUCHAUD-5, Place Félix-Fourrier, NANTES

POMPES moto-pompes, éjecteurs, rince-faits, pèse-tonneaux, bouchettes, tireuses, capsules, etc., etc...
MÈCHES SOUFFRÉES, colles, anti-ferrugineuses, tampons, levures, acides tartriques et citriques, etc., etc... pèse-vins, pèse-moutons, pèse-alcool, etc...
chez E. PILLORGET, 2, rue Guépin 2 NANTES
10, 1586 FABRIQUE DE BOUCHONS Compt. Postal 5046
Tuyaux caoutchouc pour vins, complètement inodores. Tuyaux toiles pour arrosages.
Tout l'article de TONNERRIE, de CAVES, de CHAIS au meilleur prix

DIABÉTIQUES
DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
qui avez TOUT essayé
Prenez les PAIN ET PÂTES SANA
vous retrouverez vite FORCÉ et SANTÉ
Établissements SANA CHATELAIN (TUNIS)

SABUR Huiles Métalliques Emailées
La meilleure couverture
Inaltérable. Étanche. Calorifuge
50% d'Économie
Catalogue franco sur demande
A. Rey fabricant 10 Quai de l'Éclair, Calais (N.O.) téléphone 1019

PLUS DE FEU
90 Ans de Succès
Guérison sûre des
CHEVAUX BOITEUX
ÉLIMINER BOYER-RICHEL
15, rue de Valenciennes (Paris-11^e)
TOUTES PHARMACIES, BROCHURES FRANCO

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, rue Haudardine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES
O. PILLET, pharmacien — TELEPHONE N. 9.08
DÉPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

Anciens Etablissements
BROUHOT et C^o
à VIERZON (Cher)
Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Pour la PROPRIÉTÉ du GRAIN
la batteuse BROUHOT
reste INIMITABLE
COMME
la Batteuse
A GRAINES
DEMANDEZ
le Catalogue franco en citant ce journal

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE
1, rue Haudardine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES
O. PILLET, pharmacien — TELEPHONE N. 9.08
DÉPOT DE TOUTES LES SPECIALITES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES
— BAISSÉ DE PRIX —

AGENCE OFFICIELLE
Ford
LA VOITURE UNIVERSELLE
VOITURE TOURISTE
CAMIONNETTE
CAMION 1 TONNE
VENTE A CRÉDIT :: ESSAIS SUR DEMANDE
H. MATILE GRANDS GARAGES de BRETAGNE
Agent-Général
20, Rue Racine — NANTES Tél. 9.16 et 22.21
Agent: MM. Gharron-Podevin à Châteaubriant - Macé à Rougé

AGENCE OFFICIELLE
Ford
LA VOITURE UNIVERSELLE
VOITURE TOURISTE
CAMIONNETTE
CAMION 1 TONNE
VENTE A CRÉDIT :: ESSAIS SUR DEMANDE
H. MATILE GRANDS GARAGES de BRETAGNE
Agent-Général
20, Rue Racine — NANTES Tél. 9.16 et 22.21
Agent: MM. Gharron-Podevin à Châteaubriant - Macé à Rougé

AUTOMOTO
Crée et consacrée les Champions
Tours de France
1923 1^{er} H. BOLLÉCHIA
1924 1^{er} O. POTTECHIA
Championnat de France, Bordeaux-Paris, etc.
3.000 Agents
GRANDE MARQUE FRANÇAISE
NANTES
11, Chaussée de la Madeleine
50, rue Fosse et 2, rue J.-J.-Rousseau
Tél. 6.05
VENTE A CRÉDIT SUR DEMANDE
Les Agences de Nantes et les principaux agents de la Région consentiront pour paiement comptant une remise spéciale de 5 0/0 à tout porteur de la présente annonce.

AGENCE OFFICIELLE
Ford
LA VOITURE UNIVERSELLE
VOITURE TOURISTE
CAMIONNETTE
CAMION 1 TONNE
VENTE A CRÉDIT :: ESSAIS SUR DEMANDE
H. MATILE GRANDS GARAGES de BRETAGNE
Agent-Général
20, Rue Racine — NANTES Tél. 9.16 et 22.21
Agent: MM. Gharron-Podevin à Châteaubriant - Macé à Rougé

AGENCE OFFICIELLE
Ford
LA VOITURE UNIVERSELLE
VOITURE TOURISTE
CAMIONNETTE
CAMION 1 TONNE
VENTE A CRÉDIT :: ESSAIS SUR DEMANDE
H. MATILE GRANDS GARAGES de BRETAGNE
Agent-Général
20, Rue Racine — NANTES Tél. 9.16 et 22.21
Agent: MM. Gharron-Podevin à Châteaubriant - Macé à Rougé

AGENCE OFFICIELLE
Ford
LA VOITURE UNIVERSELLE
VOITURE TOURISTE
CAMIONNETTE
CAMION 1 TONNE
VENTE A CRÉDIT :: ESSAIS SUR DEMANDE
H. MATILE GRANDS GARAGES de BRETAGNE
Agent-Général
20, Rue Racine — NANTES Tél. 9.16 et 22.21
Agent: MM. Gharron-Podevin à Châteaubriant - Macé à Rougé

AGENCE OFFICIELLE
Ford
LA VOITURE UNIVERSELLE
VOITURE TOURISTE
CAMIONNETTE
CAMION 1 TONNE
VENTE A CRÉDIT :: ESSAIS SUR DEMANDE
H. MATILE GRANDS GARAGES de BRETAGNE
Agent-Général
20, Rue Racine — NANTES Tél. 9.16 et 22.21
Agent: MM. Gharron-Podevin à Châteaubriant - Macé à Rougé